

Veille laïque

Janvier 2023



100 % des agents publics seront formés aux enjeux de laïcité d'ici 2025	2
Ardèche : des miracles en béton – <i>Le Canard Enchaîné</i>	3
Communautarisme, multiculturalisme... En France, sommes-nous prêts à abandonner la laïcité ?	4
Dire que la laïcité protège les LGBT est devenu impossible	5
Une religion au-dessus de tout pouçon...	8
Valence - Au lycée Algoud-Laffemas, les élèves ont défendu la laïcité	10
Le maire présente ses vœux dans l'église du village	11
Charlie : l'esprit éternel – <i>Philippe Val</i>	12
L'État n'a pas à scruter les consciences des individus	17
Eviter de parler de religion en classe, c'est sous-entendre que c'est mal, ce n'est pas ça la laïcité !	19
Résister au wokisme : on a lu "Le Courage de la dissidence"	20
Question de civisme - <i>Tahar Benjelloun</i>	22
Déprogrammations, "cancel culture" : Rima Abdul Malak n'est pas seule à penser qu'il y a danger	24
Quand l'arrivée d'une école intégriste chamboule une petite ville de Touraine	26
Première victoire judiciaire – <i>Nadia Geerts</i>	27
Cet inquiétant entrisme du lobby trans dans les institutions de la République – <i>Michèle Vianès</i>	30
Les Frères musulmans veulent transformer la société européenne pour la rendre charia-compatible	32
Région Normandie : et plus de 30 millions d'euros supplémentaires pour l'enseignement privé !	36
Fin de vie : face aux représentants des cultes, Emmanuel Macron cherche une « voie moyenne »	37
Valence : les liens d'un élu avec des associations proches des Frères musulmans sèment le trouble	38
Chroniques d'une guerre sans fin – <i>Richard Malka</i> – <i>France Culture</i>	40
Blabla et néolibéralisme à gogo : ce que contient le rapport de McKinsey sur l'école	41
Uniforme, dictée : le cirque médiatique pendant que l'école sombre – <i>Natacha Polony</i>	44
L'école républicaine a-t-elle un avenir ? <i>Camille De Jardin, Mathilse Brezet</i> – <i>France Culture</i>	45
L'arme des frères musulmans, c'est la ruse	46
En finir avec les cours de religion à l'école – <i>Michel Seelig</i>	49
<i>Gérard Bouchet</i> – Les pères de l'Ecole laïque : la cacophonie	51
Certains chercheurs font croire qu'une bouillie militante serait de la science – <i>Nathalie Heinich</i>	54

100 % des agents publics seront formés aux enjeux de laïcité d'ici 2025

Weka – 9 janvier 2023

Les principes de laïcité et de neutralité du service public résultent de l'article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958. Ils sont applicables à l'ensemble des services publics, y compris lorsque ceux-ci sont assurés par des organismes de droit privé. Le comité interministériel de la laïcité (CIL) poursuit ses engagements dans l'ensemble des administrations publiques.

Un fonctionnaire est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, au respect du principe de laïcité. À ce titre, il s'abstient de manifester ses opinions religieuses. Il doit traiter de façon égale toutes les personnes et respecter leur liberté de conscience et leur dignité. De nouveaux outils sont mis à disposition des employeurs publics par le [Gouvernement](#), dans l'objectif de favoriser une meilleure appropriation des principes constitutionnels de laïcité et de neutralité.

La mise en œuvre des engagements pour la laïcité se poursuit dans la fonction publique

Un comité interministériel de la laïcité (CIL) a été créé par le [décret n° 2021-716 du 4 juin 2021](#). Il garantit la promotion et le respect du principe de laïcité dans l'ensemble des administrations publiques. Le CIL a établi [17 engagements concrets pour renforcer la laïcité](#), déclinés en objectifs le 9 décembre 2021. Depuis la [loi du 24 août 2021](#), une journée de la laïcité est organisée dans la fonction publique tous les 9 décembre.

Plusieurs outils ont été déployés pour faire vivre la laïcité au quotidien dans les services publics : il s'agit de la création de [référénts laïcité](#) et d'un [dispositif de formation](#), déployé pour former progressivement tous les agents publics d'ici 2025.

Les référents laïcité ministériels ont été nommés en 2022. Le [décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021](#) précise leurs missions. Ils sont notamment chargés de diffuser une culture de la laïcité dans les services et d'apporter tout conseil utile aux agents ou aux chefs de service qui les consultent sur le respect du principe fondamental de laïcité inscrit à l'[article L. 121-2 du Code général de la fonction publique](#).

Les nouveaux outils mis à disposition des employeurs publics pour diffuser leur engagement en faveur de la laïcité

Une [charte de la laïcité](#) existe dans le secteur public. Elle a été réactualisée dans son contenu. Elle a désormais vocation à être largement diffusée par les employeurs publics auprès des agents au sein des services, et affichée dans les lieux qui accueillent du public.

Un réseau national des référents et correspondants laïcité est aussi en cours de constitution dans chaque administration. Son déploiement doit être achevé en 2023.

Un dépliant « [Comprendre la laïcité](#) » a été élaboré par le ministère de la Transformation et de la fonction publiques et le ministère de l'Intérieur. Il se destine au grand public. Il présente de manière synthétique et facilement accessible pour tous les citoyens l'application concrète du principe de laïcité au sein de la société.

Enfin, un guide à destination des agents publics, et notamment des managers, est en cours de préparation par la DGAFP et la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer (DLPAJ). Il sera publié au début de l'année 2023.



Ardèche : des miracles en béton

J.C. - Le Canard Enchaîné – 11 janvier 2023

Mars 2018, premier miracle : pour leur projet de mégasacuaire à Saint-Pierre-de-Colombier (Ardèche), les curés traditionalistes de la Famille missionnaire de Notre-Dame sont dispensés d'étude d'impact par l'autorité environnementale. Deux flèches de 50 mètres de hauteur, une capacité de 3 500 places, tout cela en plein cœur du parc naturel régional des Monts d'Ardèche, riche en espèces protégées (sonneur à ventre jaune, loutre d'Eurasie, castor d'Europe, etc.), et dans un village qui ne compte que 413 habitants (et leur congrégation trois fois moins).

Pourquoi ce miracle ? Dans la demande d'examen au cas par cas, à la question : « Le projet se situe-t-il dans un parc naturel régional ? », les traditionalistes ont répondu : « Non. » Le coupable s'est juste « trompé d'une case », confessera deux ans plus tard un porte-parole de la congrégation (France 3, 9/7/20). N'empêche que, en mars 2018, voilà la congrégation dispensée d'étude d'impact. Alléluia !

Vient un deuxième miracle. Ayant appris, début 2019, que le permis de construire venait d'être délivré en catimini, habitants, élus du parc et écolos commencent à s'énerver. Pendant plus d'un an et demi, manif, blocage du chantier, création d'une ZAD (qui tient deux jours) (« Le Canard », 28/8/19). La préfète suspend les travaux. L'évêque trouve soudain le projet démesuré.

Le Vatican s'en mêle. Il diligente une enquête sur ces curés traditionalistes, laquelle met au jour « des difficultés préoccupantes » concernant « l'exercice de l'autorité et l'obéissance ». La congrégation est mise sous tutelle (elle l'est toujours aujourd'hui).

Un arrêté que rien n'arrête

Cerise sur l'hostie : en 2021, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires l'épinglé dans son rapport annuel en raison de « témoignages très circonstanciés qui soulèvent des inquiétudes sérieuses » : « manipulation des membres, notamment par les confesseurs », « culte de la personnalité du dirigeant », « harcèlement financier »... Ça sent le bûcher, non ?

Pas du tout. Le 29 novembre dernier, le nouveau préfet redonne l'autorisation aux curés de jouer les bâtisseurs. Sans rien dire à personne, et surtout pas aux opposants ou aux élus du parc, ils ont refait une étude d'impact, ont promis que les espèces protégées ne risquaient plus rien, et le préfet a donné son feu vert. Il claironne que « ces documents sont publics et seront communiqués à toutes les personnes qui en feront la demande ».

Sylvain Hérenguel, coprésident de l'association Pour l'avenir de la vallée de la Bourges : « C'est de l'enfumage ! On a envoyé des courriers en recommandé à la préfecture pour les avoir. Les élus du parc ont fait pareil. Toujours rien. » Embêtant. Parce que, sans ces docs, c'est très compliqué d'attaquer l'arrêté en justice. Or les opposants ont deux mois pour le faire, soit jusqu'au 29 janvier. Tic-tac, tic-tac.

Les traditionalistes, eux, marchent sur l'eau...



Communautarisme, multiculturalisme... En France, sommes-nous prêts à abandonner la laïcité ?

Gaëlle Atlan-Akerman – Marianne – 3 décembre 2022

La laïcité est, de plus en plus, attaquée, bafouée même. Mais, si elle n'était pas là, à quoi ressemblerait notre vie quotidienne ? Pour répondre à cette question, une solution : sans surtout chercher à les hiérarchiser, étudions de plus près, de manière très concrète, presque terre à terre, les différents systèmes d'organisation des sociétés à l'étranger.

Le 9 décembre, la loi de séparation des Églises et de l'État fêtera son 117^e anniversaire. Une date que les responsables ont pris l'habitude de cocher, de façon appliquée et consciencieuse, dans leur agenda. Paradoxe de l'époque : cette loi est chaque année un peu plus célébrée, quand la laïcité est de plus en plus éprouvée.

De l'affaire des collégiennes voilées de Creil, en 1989, jusqu'à la mise en scène des Hidjabeuses, ces joueuses de foot qui veulent pouvoir couvrir leur tête lors des matchs, en passant par la récente affaire des abayas (longues robes couvrantes) dans les établissements scolaires, le modèle français ne cesse d'être bousculé et comparé à d'autres systèmes. Alors, regardons ailleurs. Autorisons-nous, sans surtout chercher à hiérarchiser, à comparer, à « benchmarker », dirait-on aujourd'hui dans une réunion marketing, les différents modèles de société en cours sur la planète. Comment aime-t-on, meurt-on, divorce-t-on, dans des systèmes décrits comme respectant davantage la liberté religieuse que la liberté de conscience ?

LOGIQUES ACCOMMODANTES

Dans les systèmes dits tolérants, comme en Angleterre, au Canada ou en Allemagne, la neutralité de l'État se conjugue avec des logiques accommodantes sans que l'on sache si ces dernières ont une fin. Dans d'autres pays, comme l'Italie ou l'Espagne, le pluralisme religieux est visé, mais la religion majoritaire reste cajolée et mise en avant. Outre-Atlantique, avec la logique d'une laïcité libérale pluraliste, ce sont – dans une logique totalement inverse à la nôtre – les religions qui sont protégées, avant même les citoyens. Au Liban, le modèle confessionnel fait de l'identité religieuse l'alpha et l'oméga de son organisation politique, tandis qu'en Israël laïques et orthodoxes s'opposent depuis toujours, et que le modèle turc, lui, liquide chaque année un peu plus sa laïcité. Enfin, c'est évident, d'autres pays n'ont tout bonnement pas séparé la religion de l'État.

En comparant notre laïcité avec les autres, il est intéressant de voir que, si celle-ci doit s'adapter aux nouveaux défis que rencontre notre pays, elle demeure un rempart efficace pour garantir la liberté et la protection de tous. Ce système, que certains décrivent si souvent, est finalement garant de bien des libertés, parfois bafouées dans d'autres contrées, comme le montrent les exemples que nous explorons. Car, au-delà du voile et des menus dans les cantines, les enjeux sont essentiels. Il est en effet question, derrière, de liberté et d'émancipation.



"Dire que la laïcité protège les LGBT est devenu impossible", déploie l'ex-porte-parole de l'Inter-LGBT

Jean-Loup Adenor – Marianne – 23 décembre 2022

Entretien avec Matthieu Gatipon-Bachette

Pour avoir regretté que le Planning familial fasse disparaître de ses statuts son attachement à la laïcité, Matthieu Gatipon-Bachette a été démis de ses fonctions de porte-parole de l'Inter-LGBT. Au près de « Marianne », il regrette que le militantisme LGBT actuel ne voie plus dans la loi de 1905 un principe de protection et d'émancipation, mais un outil raciste. Un témoignage qui illustre les profondes mutations à l'œuvre au sein des associations LGBT. Elle a pourtant été pensée comme un principe protecteur. La laïcité ne fait plus recette dans les mouvements LGBT, où elle est désormais perçue comme un outil au service de l'extrême droite anti-musulmane. Pour l'avoir défendue publiquement, le porte-parole de l'Inter-LGBT, Matthieu Gatipon-Bachette, a été remercié, ainsi que le rapporte *Charlie Hebdo*. Interrogé par *Marianne*, il nous a expliqué pourquoi la loi de 1905 demeure plus que jamais un principe protecteur et indispensable à l'émancipation des personnes LGBT malgré les mécanismes politiques à l'œuvre au sein des associations, qui tendent désormais à le présenter comme une règle raciste.

Marianne : Pourquoi avez-vous quitté vos fonctions de porte-parole de l'Inter-LGBT ?

Matthieu Gatipon-Bachette : *Charlie Hebdo* a publié [un article sur le Planning familial](#), expliquant que les instances avaient décidé de retirer le mot « laïcité » de certains de ses textes. Ce n'était pas un phénomène nouveau, ces débats internes sur la loi de 1905, la presse s'en était déjà fait l'écho maintes fois. Mais le papier de *Charlie* expliquait que de plus en plus de sections du planning étaient exclues dans certaines régions. Alors j'ai relayé l'article sur Twitter, ajoutant : « *Je suis très inquiet de voir le Planning familial renoncer à la laïcité. Je persiste à penser que cette dernière protège les personnes LGBTQI+.* » Là, plein de militants, surtout des Parisiens, se sont indignés à peu de frais de mon message. J'ai reçu une série de SMS de la coprésidente de l'Inter-LGBT Elisa Koubi pour me demander de retirer mon tweet.

Une fois ceci dit, ce qu'il faut comprendre, c'est la cabale politicienne interne typique de ce qui peut se passer dans une association de la taille de l'Inter-LGBT. On y retrouve plusieurs courants, dont certains sont proches des partis politiques comme Homosexualités et socialismes, proche du PS, la commission LGBT d'EELV et du PCF. Cette polémique relève finalement du débat idéologique qui peut se dessiner dans le mouvement LGBT entre des associations universalistes et d'autres associations plus proches de l'indigénisme politique. Mais, la réalité, c'est qu'à Metz, la majorité municipale est LR et donc le financement des associations LGBT tient beaucoup à ces collectivités de droite. En tant que président d'une association locale, Couleurs Gaies, il m'arrivait d'apparaître aux côtés de ces personnalités LR, ce qui était difficile à accepter pour l'Inter-LGBT, financée par la mairie socialiste de Paris. Il faut bien comprendre que cette querelle sur la laïcité est surtout, selon moi, un prétexte politique pour m'évincer.

« Au fond, l'Inter choisit un peu les bonnes victimes... Et je pense que ça contribue à la montée du vote d'extrême droite chez les personnes LGBT. »

Pourquoi cet attachement à la laïcité ? Ce n'est plus vraiment à la mode dans les courants LGBT.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'à Metz, la loi de 1905 ne s'applique pas puisque nous nous trouvons sous le régime du concordat, qui nous prive de la laïcité. Vous avez ici une Église catholique et des cultes très puissants, qui ont pu mettre des moyens de pression énormes

pendant La Manif pour tous. C'est l'une des raisons pour lesquelles les militants LGBT d'ici sont extrêmement attachés à la laïcité. Parce que, quand vous n'avez pas cette neutralité, vous êtes dans un entre-deux qui laisse énormément de marge de manœuvre aux cultes. Ici, ils sont assimilés à des fonctionnaires, touchent des subventions de l'État, ils sont dans des écoles où ils ne font pas de l'enseignement du fait religieux, mais de la religion. Pendant la Manif pour tous, chaque église s'est transformée en bureau de recrutement de militants, vous aviez chaque chef des cultes qui y allait de son communiqué pour expliquer que le mariage pour tous était l'œuvre du diable... Ça nous a crispés, oui. Et ça nous a amenés à avoir une réflexion avec les autres membres de l'association, à aborder ces questions dans nos modules d'éducation populaire.

À Paris, ils sont davantage dans une lecture indigéniste, qui tend à assimiler la laïcité à du colonialisme ou à du racisme – ils ont cette lecture-là. Mais par ailleurs, je peux comprendre leur analyse. Je ne la valide pas, mais je comprends qu'aujourd'hui, on puisse voir dans la laïcité un outil utilisé par l'extrême droite pour stigmatiser les musulmans. Mais il faut pouvoir dire aussi que l'islam, comme les autres religions, peut être une source d'homophobie. Je le dis avec beaucoup de prudence mais, comme c'est le cas avec d'autres croyants, certaines personnes de culture musulmanes peuvent avoir un problème avec l'homosexualité et sa visibilité dans l'espace public. Ce qui gênait vraiment l'Inter-LGBT, c'est qu'en tant que militant, j'imputais l'éloignement de certaines personnes LGBT de la parole associative à cette négation de la violence causée par cette croyance-là. Au fond, l'Inter choisit un peu les bonnes victimes... Et je pense que ça contribue à la montée du vote d'extrême droite chez les personnes LGBT.

Enfin, en tant que porte-parole de l'Inter, j'ai eu la chance de voyager. J'ai été en Turquie ou en Pologne et je peux vous assurer qu'ils en rêveraient, de notre laïcité.

Qui porte cette vision critique de la laïcité aujourd'hui dans les mouvements LGBT ?

Dès le départ, quand nous avons rejoint l'Inter-LGBT, nous avons bien senti qu'il y avait un hiatus entre nos positions et les leurs. Mais c'est une fédération et il est normal que nous ne nous trouvions pas toujours sur la même ligne, comme entre le FLAG (syndicat LGBT des forces de l'ordre) et le Strass (syndicat des travailleuses du sexe). Mais aujourd'hui, ce combat mené contre la loi de 1905 est principalement porté par les associations parapolitiques, liées à EELV ou LFI, mais aussi chez Homosexualités et socialismes, lié au PS qui était pourtant historiquement très carré sur la laïcité. Ce sont elles qui, par opportunisme politique, font le lien entre laïcité et racisme, avec une majorité de militants associatifs qui sont dans ce discours-là. Il n'y a plus d'équilibre sur ce sujet.

« Dire que l'intersectionnalité et l'universalisme sont incompatibles, c'est complètement faux : ce n'est pas parce que vous êtes universaliste que vous ne pouvez pas avoir une lecture intersectionnelle des discriminations. »

C'est-à-dire qu'il n'y a plus de débat possible sur cette question ?

C'est-à-dire que c'est devenu un sujet très sensible. En tant que porte-parole d'une inter-associative, j'essayais de porter les positions que j'estimais les plus consensuelles possibles, je ne pouvais pas me permettre de dire ce que je pensais vraiment. Mais le fait est que même en essayant d'arrondir les angles, je sentais très bien qu'il n'était plus possible de dire que la laïcité protège les personnes LGBT. Un exemple : avec l'association Couleurs Gaies, on a décidé de venir à la dernière Marche des fiertés avec une banderole disant exactement ça : « *La laïcité protège les personnes LGBT* ». Ce n'est quand même pas le slogan le plus subversif de l'histoire ! On a quand même eu des retours très négatifs, on a senti des tensions.

L'Inter-LGBT vous reproche de ne pas vous être suffisamment indigné d'un amendement jugé « transphobe » déposé par Aurore Bergé dans le projet de constitutionnalisation du droit à l'IVG. Qu'en est-il ?

Effectivement, on me reproche de ne pas m'être prononcé sur l'amendement qui a remplacé la phrase « *nul ne peut être privé du droit à l'interruption volontaire de grossesse* » par la formulation « *nulle femme ne peut être privée du droit à l'interruption volontaire de grossesse* ». Cet amendement, c'était une énorme connerie, je l'ai toujours dit. Mais par tactique militante et par malhonnêteté intellectuelle, on tente de m'assimiler à quelqu'un de transphobe. J'ai passé ma vie à militer pour l'autonomie des personnes transgenre, je considère, évidemment, que le genre est une construction sociale et il n'y a pas une feuille de papier à cigarette entre ce que dit l'Inter-LGBT et ce que je dis sur le sujet. C'est un procès facile, révélateur d'une certaine forme de pauvreté intellectuelle. Du même acabit que les arguments visant à faire un lien entre universalisme et transphobie : je ne vois pas le rapport. Dire que l'intersectionnalité et l'universalisme sont incompatibles, c'est complètement faux : ce n'est pas parce que vous êtes universaliste que vous ne pouvez pas avoir une lecture intersectionnelle des discriminations. Vous pouvez lutter contre les discriminations et considérer qu'il y a des valeurs et un socle commun, tout ne se vaut pas.

« Le fond du problème, c'est qu'aujourd'hui, vous avez des militants et des universitaires qui ont renoncé à l'éducation populaire. »

Un autre tweet a posé problème, vous y écrivez : « *Nul besoin d'avoir tous les codes de la culture woke pour avoir un engagement efficace en faveur des personnes LGBT.* »

On a dit que je reprenais le vocabulaire de l'extrême droite... Le mot « woke » est devenu un mot épouvantail, qui veut pourtant simplement dire « éveillé ». Ce qui est drôle, c'est que vous commencez un débat sur le « wokisme », la plupart des gens n'en ont pas la même définition. Le fond du problème, c'est qu'aujourd'hui, vous avez des militants et des universitaires qui ont renoncé à l'éducation populaire. Certains préfèrent condamner d'emblée les positions adverses, sans expliquer leurs concepts et faire leur pédagogie. Il en va de même pour les tactiques militantes : elles ne sont pas expliquées. La non-mixité par exemple, elle peut être pertinente dans certains contextes, elle pourrait être utilisée dans beaucoup d'autres mouvements. Aujourd'hui, on assimile le fait d'utiliser ces concepts et ces tactiques au fait de lutter contre les discriminations. Mais en réalité, c'est le contraire même de l'éducation populaire.

Une religion au-dessus de tout soupçon...

CREAL 76 – Dominique Delahaye – Décembre 2022

Le bouddhisme semblait tirer son épingle du jeu. Impossible de le critiquer en public. Trop sympa la zen attitude. Trop cool la méditation. Et puis, avoir comme ambassadeurs les Beatles, Sting, Richard Gere ou Sharon Stone, ça a quand même une autre classe que Gad Elmaleh qui fait son coming out chrétien.

La répression chinoise a paradoxalement aussi donné un sacré coup de main à la galaxie bouddhiste. Dans une grande confusion entre religion et politique, le dalaï-lama a accédé au rang de chef emblématique de la lutte contre l'oppression. Comme le dit Tenzin Geyche Thong, l'ancien secrétaire du dalaï-lama : « quand il a reçu ce prix, ça a facilité les choses. Les gouvernements étrangers pouvaient enfin inviter le Dalaï Lama en tant que prix Nobel. » Et les chefs de gouvernement de faire la queue pour figurer sur un selfie avec le bon bonze...

La variante tibétaine du bouddhisme est loin d'être la plus importante sur la planète mais c'est elle qui s'est le mieux exportée. En devenant le symbole de la résistance tibétaine, la religion bouddhiste a acquis des lettres de noblesse et un statut d'intouchable, y compris et peut-être surtout dans le camp des défenseurs de la liberté des peuples : « C'est incontestablement à gauche que les dégâts sont les plus grands. Dans cette mouvance, certains cessent de s'intéresser sur les rapports de domination induits par la religion du moment que ladite religion est celle des « dominés' »

Et puis patatras. Voleurs et pédophiles comme de vulgaires prêtres chrétiens, pasteurs protestants ou prédicateurs musulmans. L'enquête présentée dans le documentaire Bouddhisme, la loi du silence menée par les journalistes Élodie Emery et Wandrille Lanos est tout simplement accablante. Et comme pour les autres religions, c'est l'omerta qui est la règle. Entre condamnation du bout des lèvres et volonté de faire apparaître les gourous qui se sont fait prendre comme des brebis galeuses, le discours est le même que celui de la hiérarchie catholique, ou protestante.

Pour ne prendre qu'un exemple : le maître tibétain Sogyal Rinpotché, a pu commettre des dizaines d'agressions sexuelles en toute impunité depuis les années 70 jusqu'à la fin des années 2010. Grâce au succès du Livre tibétain de la vie et de la mort dont il n'est pas prouvé qu'il l'ait écrit lui-même, ce Tibétain inconnu a bâti un empire mondial à la manière des prédicateurs protestants américains.

Bref, le maître et sa cour. Rien de bien nouveau finalement : un discours lénifiant et une emprise calculée qui se terminent par les viols des femmes qui l'entourent et qui sont menacées de cataclysmes kharmiques si elles parlent à qui-conque. À ces sévices sexuels s'ajoute un racket financier des disciples, qui assure le train de vie du gourou et son influence, par son mécénat, dans le monde bouddhiste. On parle quand même de 58 millions d'euros. Un ancien moine raconte dans le film comment il trébuchait ces montagnes de cash, dans des malles, comme un vulgaire mafieux. Détail, mais détail révélateur, le jour de l'inauguration de ce bâtiment qui a été une prison de douleurs pour tant de femmes, Carla Bruni était présente.

Pour Marion Dapsance, une anthropologue française spécialiste de la religion bouddhiste, ce n'est pas une « dérive par rapport à la norme du bouddhisme », mais « ces choses-là existent dans le bouddhisme tibétain (...) et il y a des textes qui parlent de ces rituels sexuels » et d'autres textes qui indiquent que pour convaincre un disciple récalcitrant le maître peut utiliser tous les moyens « y compris la violence et le mensonge ». Il semble bien qu'encore une fois, en anesthésiant la raison par la méditation et la litanie, en mettant le corps des hommes et surtout celui des femmes sous le contrôle du dogme, la religion fait

preuve de son impuissance morale : « et le moralisme qu'elle a professé apparaît paradoxalement, quand on le considère rétrospectivement, comme proprement immoral parce qu'il porte atteinte à l'homme lui-même, à son épanouissement concret personnel² »

Ce scandale était depuis longtemps un secret de polichinelle, sans que cela n'érafle la lisse image de cette religion. Sans que cela n'empêche Matthieu Ricard, moine bouddhiste et interprète du dalaï-lama en France d'avoir quasiment son rond de serviette dans des émissions feel good de France inter. Le même Matthieu Ricard est, c'est le moins que l'on puisse dire, mesuré dans sa condamnation : « les enseignements de Sogyal Rinpotché, de même que son livre, Le livre tibétain de la vie et de la mort, ont été très utiles à de nombreuses personnes. Cela ne peut cependant excuser d'aucune façon les comportements néfastes qu'il a pu avoir par ailleurs. »

Des comportements néfastes, que de retenue dans la qualification d'actes que la loi française caractérise comme des crimes ! De même, il couvre le dalaï-lama son maître avec des arguments que n'aurait pas reniés un autre Ricard, archevêque celui-là, pour des affaires semblables : « mais ce n'est pas son rôle d'aller faire la police sur les cinq continents³ ».

Le plus effrayant peut-être dans le reportage sont les passages où l'on voit les fidèles de tous âges, écouter en extase les fadaises débitées par Sogyal Rinpotché dans son centre. On ne peut pas ne pas penser à des gosses un peu perdus écoutant la leçon paternelle. Comme l'explique Marion Dapsance dans le reportage, c'est l'intérêt pour des états de conscience modifiée qui a fait basculer beaucoup de jeunes en opposition avec la culture occidentale et son matérialisme forcené vers le bouddhisme « changer la perception du monde pour changer le monde ».

Un précepte religieux qui enferme le disciple dans l'illusoire oasis de la foi et qui va à l'encontre de la nécessité émancipatrice d'affronter le présent : « Il sera dans la même situation que l'enfant qui a quitté la maison paternelle où il était à l'aise et bien au chaud. Mais l'infantilisme est destiné à être surmonté, n'est-il pas vrai ? L'homme ne peut rester éternellement un enfant, il doit enfin sortir dans la vie hostile. On peut bien appeler cela l'éducation à la réalité⁴. » ρ

¹ Djemila Benhabib : *Islamophobie, mon œil !*

² Y Quiniou : *Critique de la religion, une imposture morale, intellectuelle et politique*

³ Site de Matthieu Ricard : matthieuricard.org

⁴ S.Freud : *L'avenir d'une illusion*



Valence - Au lycée Algoud-Laffemas, les élèves ont défendu la laïcité

Frédéric Fays – Le Dauphiné Libéré – 5 décembre 2022

C'est au lycée Algoud-Laffemas qu'a eu lieu l'ouverture de la semaine de la laïcité ce lundi 5 décembre, avec des textes lus par les élèves. L'occasion de rappeler les grands principes de libertés et les lois qui régissent la République française.

C'est au cœur du plus grand lycée de l'académie de Grenoble, le lycée Algoud-La□emas, qu'a été lancée, ce lundi 5 décembre, la Semaine départementale de la laïcité, en présence de diverses personnalités pour qui cette laïcité résonne tout particulièrement.

« La laïcité, principe de citoyenneté où se décline la liberté de culte, cette liberté de croire ou de ne pas croire », a souligné Jacques Malsert, le président de la Fédération des œuvres laïques de la Drôme, insistant sur l'importance de « promouvoir le bien commun, l'intérêt général et le respect des di□érences ; le vivre ensemble, mais aussi le faire ensemble ».

Autour de la date du 9 décembre 1905 où fut votée la loi de séparation de l'Église et de l'État, qui pourrait devenir un jour férié si les demandes des défenseurs de la laïcité sont entendues, Gérard Bouchet, le président de l'Observatoire de la laïcité et docteur en philosophie, a insisté sur cette étape capitale dans l'histoire de la République française.

La mémoire de Samuel Paty a plané sur cette cérémonie. La Ville de Valence va baptiser du nom de ce professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020, le futur espace regroupant le centre d'information et d'orientation, la ludothèque et le centre médico- scolaire du Polygone, ont annoncé l'adjointe à la culture de la ville de Valence, Marie-Françoise Pascal, et la conseillère municipale déléguée à la laïcité et à l'égalité homme/femme, Laurence Dallard.

La députée Mireille Clapot a, elle aussi, déclaré tout son attachement pour la laïcité, elle qui a précisé être athée, veillant à ne participer à aucune cérémonie religieuse avec son écharpe bleu/blanc/rouge de parlementaire. Elle s'est attachée à rappeler la loi de 2004 qui interdit le port de tout signe religieux à l'école, ainsi que pour les agents du service public.

■ Un groupe laïcité au lycée, créé au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty

Pour marquer cette semaine dédiée à la laïcité, les lycéens d'Algoud- La□emas ont présenté leurs travaux menés depuis plusieurs semaines. Les élèves de Seconde en lycée professionnel, guidés par leur professeure de lettres et histoire, Karine Halbutier, ont présenté leurs acrostiches autour du mot laïcité, déclamant toutes les valeurs qui lui sont liées.

Puis ce sont neuf élèves du Conseil de vie lycéenne (CVL), guidés par la référente laïcité du lycée, Françoise Saugnié, également professeure d'histoire-géographie, éducation morale et civique, et Catherine Perrillon, assistante d'éducation, qui ont lu des extraits de la Déclaration des droits de l'Homme, de la charte de la laïcité, sans oublier le célèbre poème de Paul Éluard, Liberté. Ema Martel, élève de Seconde, avait rédigé un texte sur la laïcité, lu par trois de ses camarades.

« Au lendemain de la mort de Samuel Paty, tellement choqués par cet assassinat, nous avons créé un groupe laïcité au sein du lycée », explique Françoise Saugnié. Après la plantation d'un olivier en 2020 pour lui rendre hommage, cette Semaine de la laïcité résonne tout particulièrement dans les murs du lycée depuis trois ans.

Cette année, les élèves du CVL ont lancé une opération 1 000 signatures pour la laïcité qu'ils sont en train de récolter dans l'établissement scolaire. Vendredi 9 décembre, avec les 1 000 signatures, les élèves formeront le mot laïcité.

Le maire présente ses vœux dans l'église du village

Cédric Partouche - Le Dauphiné libéré – Edition Isère - Dimanche 15 janvier 2022

Le maire de Brangues, Sylvain Granger, réfléchissait au moyen d'accueillir ses administrés dans de bonnes conditions pour présenter ses vœux, le 28 janvier, dans la mesure où la commune ne dispose pas d'une salle capable d'accueillir ce type d'évènement auquel près de 150 personnes sont attendues.

Cette problématique pour présenter les vœux au plus grand nombre est récurrente pour les maires du village de Brangues qui ont donc souvent organisé des cérémonies originales, voire en extérieur malgré la période hivernale.

L'église du village une belle opportunité

C'est lors des questions diverses du conseil municipal du mercredi 11 janvier que le lieu atypique et insolite de l'église a été annoncé puis validé par le maire et son conseil. La première adjointe, Corinne Perret, a confirmé que le curé, le père Jean-Marc Goupil, était d'accord. A partir de là un temps d'échange s'est instauré entre les élus afin de clarifier les raisons qui ont poussé le maire à choisir ce lieu et elles sont finalement nombreuses.

La première est clairement logistique car seule l'église est en capacité d'accueillir plus de cent personnes dans le village.

Ensuite, depuis un peu plus d'un an, la mairie finance des travaux de rénovation du bâtiment, à commencer par l'horloge et la réfection des abat-sons qui entourent la cloche, ainsi que l'escalier et des reprises de bois du plancher.

Cet investissement a été financé par la mairie mais également par un appel aux dons qui a réuni 13 625 euros.

« J'ai toujours eu envie de faire mes vœux dans l'église car il est important de mettre en avant le patrimoine architectural de la commune et avec les investissements effectués. Je veux que les habitants voient le résultat. On n'a pas pu faire de vœux depuis un moment et je sais que les habitants répondront présent, il n'y a que l'église qui peut accueillir autant de monde. Enfin, j'aime le fait de perpétuer une certaine tradition de vœux originaux qui ont souvent été la marque de fabrique de mon prédécesseur, Didier Louvet »

Les vœux de Sylvain Granger auront lieu le samedi 28 janvier à partir de 17h30 dans l'église du village.



Charlie : L'esprit éternel

Philippe Val/Philippe Val – Franc-Tireur – 4 janvier 2023

Le 7 et le 9 janvier 2015, Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher de Vincennes ont été attaqués par des terroristes islamistes. Ils font seize morts, vingt blessés et un nombre incalculable de vies bouleversées. Entre l'affaire Salman Rushdie et l'assassinat de trois Kurdes ces derniers jours, c'est une interminable histoire de l'infamie qui s'écrit sous nos yeux. A-t-on mesuré l'ébranlement civilisationnel que produit la terreur sur les États de droit ? Ou bien, effaré par la complexité explosive du problème, est-on tenté par un secret défaitisme ? Car il semble que lentement mais sûrement nous sommes en train de déléguer aux extrêmes droites européennes la responsabilité de trouver une solution. Et qu'importe si, partout où elles sont arrivées au pouvoir, elles ont fait la preuve qu'elles étaient beaucoup plus douées pour s'attaquer aux principes démocratiques que pour éradiquer la terreur.

Après cette matinée du 7 janvier 2015, aucun de nous, les vivants, ne sera plus tout à fait le même. Nous porterons en nous cet instant. Il fera partie de nos vies, il se logera à jamais dans notre conscience. Pourquoi, mais pourquoi, dans le tunnel spatio-temporel qui s'ensuivit, j'ai constamment repensé à nos blagues, aux brèves de potaches qu'on a rédigées tous les samedis matin pendant des années, et qui nous faisaient rire comme des sales gosses ? Sans doute parce qu'ils sont morts à cause de leurs rires. Morts parce que drôles. Morts pour des blagues...

Le rire, c'est une bombe atomique pour la connerie des cons. « *Que reste-t-il de nos amours ?* », chantait Charles Trenet, que nous vénérions, Cabu et moi. Et Lamartine... « *Tous ceux enfin dont la vie / Un jour ou l'autre ravie / Emportent une part de nous / Semblent dire sous la terre / Vous qui voyez la lumière / De nous, vous souvenez-vous ?* » Et nous, les vivants, nous nous demandons aussi, parfois, ce qu'il restera de nous quand nous ne serons plus. Pour l'athée que je suis, à première vue, la question tient davantage du cliché littéraire que d'un problème philosophique. Mais ne serait-ce pas trop simple de prétendre s'en sortir avec l'idée que nos vies sont bordées par deux néants ?

Avec de la patience, le lecteur studieux de *L'Éthique*, de Spinoza, finit par surmonter à peu près toutes les difficultés que pose ce texte subversif. Les dieux, les arrière-mondes, les superstitions, les punitions et les récompenses de l'au-delà sont désintégrés au laser d'une logique cristalline – *more geometrico*... Dès lors, on commence à entrevoir la totalité de la réalité nettoyée de toute justification moralisatrice. Arrivé dans la cinquième et ultime partie du livre, on s'achemine vers la dernière porte, qui doit s'ouvrir sur la joie de vivre et la liberté.

Mais, soudain, à quelques pages de la fin, on bute sur la vingt-troisième proposition, étrange, étonnante, mystérieuse, inattendue : « *L'esprit humain ne peut être absolument détruit avec le corps, mais il en subsiste quelque chose qui est éternel.* » Je laisse aux amateurs le plaisir d'enquêter pour savoir comment Spinoza s'y prend pour démontrer la vérité de cette proposition, laquelle est peut-être la clef qui ouvre la fameuse dernière porte, celle de la joie de vivre et de la liberté. Celle du « OUI » à la totalité de la réalité, avec ses explosions de douleurs et d'horreur et ses houles de plénitude et de joie. Et Charles Trenet de conclure : « *Que reste-t-il de tout cela ? Dites-le moi !* »

Le radicalisé, cet impuissant de la foi

Le 11 janvier, de nombreux chefs d'État sont venus à Paris pour la grande marche d'hommage aux victimes de *Charlie* et de l'Hyper Cacher. Dans toutes les villes de France, des cortèges se sont formés. Des millions de Français de toute condition, de toute origine, ont défilé, et leurs pas, leurs mots, leurs gestes faisaient comme un gigantesque filet destiné à empêcher l'esprit des morts de disparaître dans le néant. On n'avait jamais vu, en France, depuis la Libération de Paris, autant de cœurs battre pour faire vivre la mémoire d'hommes

et de femmes qui incarnaient la frivolité, la plaisanterie, la légèreté, l'insolence, et la culture la plus profonde, la plus essentielle, celle qui oppose le rire à la morgue des bigots qui érigent leurs pulsions répugnantes en règle pour autrui, et qui ont besoin de se prouver à eux-mêmes le bien-fondé de leurs croyances en commettant des crimes. Car le vrai croyant est silencieux. Celui qui prêche cherche déjà à se convaincre en perturbant son voisin. C'est en accumulant les crimes, en châtiant ou en supprimant les incroyants ou supposés tels, que le radicalisé combat son impuissance à croire dans l'existence de son dieu. Il conjure la faiblesse de sa foi. C'est précisément lorsque son adhésion à la croyance entre en conflit avec une secrète absence de foi que le religieux se radicalise. Molière, dans *Le Tartuffe*, a dressé le portrait définitif du radicalisé.

Mais s'il a pu démasquer le faux dévot sans trop être accusé de stigmatiser les vrais, c'est qu'à l'époque la quasi-totalité de la population était chrétienne. Aujourd'hui, les radicalisés sont généralement issus de l'immigration arabo-musulmane, et c'est, paraît-il, faire insulte à l'ensemble d'une minorité que de démasquer ses tartuffes. C'est du moins ce que prétendent les psycho-sociologues, aussi impuissants à affirmer l'absence de Dieu qu'à prouver qu'il existe, néanmoins irrésistiblement portés à légitimer les comportements dictés par la foi. Ils sont la faille de la laïcité.

Malgré – ou à cause – de l'élan populaire, certains, comme Emmanuel Todd ou Edwy Plenel, n'ont pas manqué de s'engouffrer dans la faille, et de regarder passer avec mépris la foule des anonymes et des célébrités qui défilaient pour s'incorporer et faire vivre en eux l'esprit des policiers, des juifs, des journalistes et des dessinateurs disparus.

Après tout, libre à ceux qui, comme Virginie Despentes ou Danièle Obono, ont préféré créditer les assassins d'un charme sulfureux, élixir rare réservé aux esprits supérieurs, qui trouvent ringard de pleurer des innocents. Ils se croient originaux, ils ne sont que les dandys de la mode révolutionnaire la plus vulgaire, celle qui consiste à renifler en esthète les odeurs de sang et de merde que répandent, après leur passage, les commissaires politiques. Ils n'ont rien inventé. Jean Genet avant eux, Aragon et Jean-Paul Sartre, parmi d'autres, puissants maîtres à penser de notre sale petit monde intellectuel d'après-guerre, tartuffes en chef, leur avait montré la voie. Faire régner la terreur au nom d'un avenir radieux a été le tube idéologique du XXe siècle. Avoir transmis leur héritage révolutionnaire aux islamistes – comme l'a déclaré le terroriste Carlos en conclusion de son procès –, voilà leurs lettres de noblesse.

« Sans vous, on est foutus ! »

Quant à moi, je garde dans mon cœur ces millions de personnes qui ont défilé ce dimanche 11 janvier 2015, je ne les oublierai jamais. Si c'était possible, je les étreindrais en leur murmurant à l'oreille : *« Je vous aime, vous me rassurez, vous me consolez, sans vous, on est foutus. »* Étrangement – alors qu'ils étaient entre 3 et 5 millions –, lors de la campagne présidentielle qui a suivi et qui a vu l'élection d'Emmanuel Macron, aucun candidat n'a pris la peine de s'adresser à cette foule du 11 janvier. Le meilleur du peuple a été superbement ignoré. Aucune allusion, dans aucun discours des candidats retenus. Pas un n'est monté à la tribune pour leur rendre hommage et pour leur dire qu'il avait entendu leur message. Aucun ne leur a dit : *« Vous êtes descendus par millions dans la rue pour que vive l'esprit de liberté, de dérision, de frivolité, d'antiracisme, d'insolence, de rire, d'insouciance et des valeurs humaines les plus profondes... Je vous ai entendus et vous serez au cœur de mon mandat si je suis élu. »* Ce silence politique restera comme une défaite morale dont nous ne nous sommes toujours pas relevés.

Et puis la vie a repris. D'autres crimes, d'autres égorgements, Samuel Paty, et çà et là, à travers l'Europe, d'autres attentats. Et toujours, le premier réflexe de dénégation : c'est un déséquilibré, un loup solitaire... Et toujours quelques points en plus pour le Rassemblement

national... Et toujours la même dialectique puérile. L'extrême gauche, La France Insoumise, bref, les soi-disant antiracistes gesticulent à chaque attentat en dénonçant la stigmatisation des immigrés, sans vouloir se rendre compte que ce sont eux qui, plus que n'importe qui, bricolent l'amalgame entre immigration et terrorisme. Et l'extrême droite qui engrange les voix de ceux qui sont effrayés par l'aveuglement politique du camp adverse. Comme si le racisme avait changé de nature. Comme si, désormais, le racisme n'était plus le rejet de l'autre en raison de son origine mais le rejet d'une idéologie religieuse qui endoctrine les gosses, opprime les femmes et assassine les incroyants. Comment voulez-vous qu'on s'y retrouve ? Et pourtant, ça crève les yeux : le « nouvel antiracisme », défenseur exclusif de la bigoterie et idiot utile de l'islamisme, tout ce petit monde qui pense bas et qui parle haut, à quoi sert-il, sinon d'ascenseur pour les fachos ?

Que reste-t-il de nos amours ? Des milliers de dessins, des articles, des cérémonies à la mémoire des policiers et des juifs, des livres, qui, ça et là, paraissent et que la grande critique sérieuse, celle qui flaire les bons prix Nobel et les Goncourt opportuns, méprise, ignore, enterre. Nos élites sont des frileuses qui aiment l'ordre, le confort de la notabilité, le calme du bon goût, la sécurité de la gravité et du sérieux. Elles en veulent aux morts de leur avoir volé un moment de paisible notoriété. Elles ne leur pardonnent pas d'avoir été courageux, d'avoir été drôles au risque de mourir sous les balles des tueurs, et d'avoir ému le monde entier. Ce qu'il reste de nos amours, pour nos notables de la pensée, c'est une mauvaise conscience un peu hautaine.

Hanté par les rires et le sang

Mais pour nous, pour les milliers de manifestants du 11 janvier, leur esprit ne peut être absolument détruit avec le corps, mais il en reste quelque chose qui est éternel. La nuit, le jour, comme un éclair, je revois la scène telle que je ne cesse de l'imaginer. Le bruit des armes, les corps qui s'effondrent, l'odeur de poudre et de sang, je pense aux lunettes rondes de Cabu, à la veste élégante de Wolinski, aux gribouillis pleins de petits bonshommes sur la feuille A4 devant Charb, à la grande carcasse étonnée d'Honoré, au crayon méticuleux du cher Mustapha, aux dents de devant écartées de Tignous, comme celles d'un enfant de 8 ans, à mon gentil Bernard Maris, et aux autres que je ne connaissais pas... Ils me reviennent pour me déchirer le cœur, pour me faire frissonner d'horreur au milieu de la nuit ou dans la lumière radieuse de l'été. Ils me reviennent toujours, par surprise, et je les vois tous, debout, assis, au moment où surgissent les assassins. Ont-ils eu le temps de souffrir, combien de temps a duré la frayeur, ont-ils eu le temps de souffrir, combien de temps a duré la frayeur, ont-ils eu le temps de souffrir, combien de temps a duré la frayeur... Je n'étais pas là. J'étais parti depuis quatre ans. Je suis en vie. Ils sont morts. Depuis qu'ils sont morts, ils n'ont pas cessé un seul instant de nous donner une leçon d'humour et de liberté.

Mais il subsiste quelque chose d'eux, et qui est éternel. J'ignore comment ça marche, mais il reste le meilleur d'eux-mêmes, qui diffuse une éthique singulière dans une langue claire, aérienne, atmosphérique : ça parle de l'humour, du désir, de la volonté d'être plus puissant que les ténèbres de la bêtise, de l'appétit de savoir, d'un étonnement inépuisable devant les hasards de la vie. Ils ont rejoint la troupe héroïque de ceux qui nous amusent, nous charment, nous civilisent éternellement. On préférerait qu'ils soient tous encore parmi nous, mais avouons-le : depuis qu'ils sont morts, ils n'ont pas cessé un seul instant de nous donner une leçon d'humour et de liberté.

Sans ce qui reste de leur esprit – dans tous les sens du terme, et surtout peut-être dans le sens « avoir de l'esprit » –, comment auraient fait certains survivants pour avoir été héroïques ? Gérard Biard, par exemple, qui dans les jours noirs, troubles, ignobles, qui ont suivi les attentats, a littéralement sauvé le journal. Et Riss, souffrant, blessé, épuisé, qui, sitôt sorti de l'hôpital a décrété : « *On va continuer à faire rire les honnêtes gens.* » Et Richard

Malka, l'avocat de *Charlie*, qui a brandi la réalité de toute cette histoire au nez des médias rétifs, qui a subverti la routine judiciaire en transformant le prétoire en tribune politique, qui a affirmé, dans la frilosité d'une laïcité honteuse, le droit d'emmerder Dieu. Richard, qui, enfin, dans deux plaidoiries historiques, a décortiqué la lâcheté de la bonne société et démontré le péril que représente notre affaissement moral face à une religion qui, depuis des siècles, mène un combat incertain contre sa propre barbarie. Toute l'histoire est dans ces deux plaidoiries hors norme*. Quoi d'autre, sinon ce quelque chose qui est resté de leur esprit, a prêté main-forte à Richard pour qu'à la lettre il remue ciel et terre ?

Que reste-t-il de nos amours ? Une chaîne d'amitiés qui s'est nouée au fil des drames et des disparitions, des complices dans de nombreuses rédactions, le journal pour lequel j'écris ces lignes, *Franc-Tireur*, qui s'est installé à côté de *Charlie* dans les piles des kiosques à journaux, et d'autres encore qui viendront, et qui n'existaient pas hier... Tous, à leur manière, perçoivent ce que la mort a été impuissante à emporter avec elle : leur appétit de vivre, qui nous oblige.



* « Le Droit d'emmerder Dieu », et « Traité sur l'intolérance », de Richard Malka. Éd. Grasset

« L'État n'a pas à scruter les consciences des individus »

Brigitte Menguy, Romain Gaspar – *La Gazette des communes* – 16 janvier 2023

Dans son livre « La République autoritaire. Islam de France et illusion républicaine (2015-2022) », le politiste Haouès Seniguer estime que, depuis les attentats de 2015, l'État a basculé dans une « politique du soupçon » à l'encontre des musulmans. Il y dénonce une laïcité transformée en « outil de répression ».

C'était il y a déjà sept ans. Le 13 novembre 2015, des terroristes se revendiquant de l'État islamique ont ouvert le feu sur des terrasses de cafés et de restaurants dans les 10^e et 11^e arrondissements de Paris, à l'intérieur de la salle de concert du Bataclan et se sont faits exploser près du Stade de France à Saint-Denis. Le bilan des attentats les plus meurtriers jamais commis dans le pays est lourd : 131 morts et des centaines de blessés. Et cela à peine quelques mois après l'attentat contre Charlie Hebdo, l'hyper casher et Clarissa Jean-Philippe, policière municipale de Montrouge. Dans son livre « La République autoritaire. Islam de France et illusion républicaine (2015-2022) » (éd. Le Bord de l'eau, 2022), le politiste Haouès Seniguer estime que, depuis, l'État a basculé dans une « politique du soupçon » à l'encontre des musulmans. Il y dénonce une laïcité transformée en « outil de répression », ainsi « qu'une stigmatisation, voire une criminalisation de la pensée des musulmans » allant bien au-delà du simple contrôle du respect des lois.

« Mon inquiétude est née lorsque j'ai vu des perquisitions administratives chez des imams que je connaissais qui étaient conservateurs mais contre la violence », raconte le chercheur. Ce spécialiste de l'islamisme craint que ce « détournement du principe laïque » dans le débat public par certains chercheurs, politiques et polémistes ne mène à des tensions supplémentaires. « Quand je vois les débats sur le voile, le halal, le discours martial du ministre de l'Intérieur... Je me dis que quelque chose ne tourne pas rond. Quoi qu'il se passe, les musulmans n'en font jamais assez », clame-t-il. Alors, il a décidé de s'exposer - contre ce qu'il estime être une impasse, à son paroxysme avec la loi dite « séparatismes », qui conditionne l'obtention de subventions par des associations à la signature d'un contrat d'engagement républicain.

Pourquoi et depuis quand la laïcité est-elle devenue conflictuelle ?

Les attitudes agressives à l'encontre de la laïcité, mais aussi une interprétation radicale de celle-ci ont précédé les attentats de 2015, même si, à compter de là, avec la montée en puissance du terrorisme domestique, ce débat s'est envenimé. Dès 2009, je m'étais interrogé sur la manière de voir la laïcité par certains acteurs politiques de premier plan et j'avais signalé la présence d'une « laïcité intrusive », c'est-à-dire une interprétation de la laïcité qui ne se contente plus de traiter des comportements extérieurs des croyants, notamment des musulmans, mais qui consiste à se mêler de la cuisine interne aux communautés religieuses islamiques sans en avoir l'air.

En 2015, certains ont cru bon de laisser penser que, s'il y avait eu terrorisme au nom de l'islam, c'est parce qu'au fond les musulmans n'avaient pas bien compris la laïcité. Celle-ci est alors érigée en tant que valeur et non plus en principe. Or, si on retourne aux déclarations d'Aristide Briand, jamais n'y est employé, à ma connaissance, le terme « valeur ». Il parle plutôt d'esprit libéral de la loi de 1905. Originellement, la laïcité de 1905 est donc une laïcité libérale, un principe de liberté. Or, en érigeant la laïcité au rang de valeur, on opère une distinction entre « laïcité dans les têtes » et « laïcité dans les textes », ce qui - conduit à scruter les consciences des individus. Il est là, le tournant. Dès lors, on se confronte à un problème insoluble : on estimera qu'il faut distinguer un islam modéré, acceptable, dont on ne sait pas ce qu'il désigne, une sorte de « bon » islam, compatible avec la laïcité, versus un « mauvais » islam, incompatible.

La loi « séparatismes » du 24 août 2021 est-elle une illustration de cette nouvelle approche de la laïcité par l'État ?

Oui, absolument ! La loi et les dispositifs qu'elle met en place consistent à s'assurer du respect de la laïcité par les individus en scrutant leur conscience. C'est une mise en acte de cette idée qu'il faut imposer des valeurs de la République dont ferait partie la laïcité. Mais c'est une approche policière de la laïcité, un outil de répression comme s'il fallait procéder à un catéchisme laïciste pour s'assurer de l'acceptation intérieure, par les musulmans, du principe laïque. Or, le pouvoir ici se fourvoie : l'émancipation se conquiert, elle ne se gagne pas en contraignant les corps et surtout les esprits.

Attention, le contrôle est nécessaire et important. Mais pourquoi déplacer la question des principes et du respect formel de la loi sur le terrain des valeurs ? En opérant ce choix, on présuppose, en outre, que valeur religieuse et valeur républicaine s'opposent alors que ce n'est pas démontré. La fraternité, la liberté et l'égalité, ce triptyque républicain, se retrouve aussi dans les religions.

Quelles conséquences la logique du soupçon que vous décrivez dans votre livre produit-elle ?

Cette approche de la laïcité instille une atmosphère viciée qui crée les conditions d'une logique du soupçon. L'effet pervers est que certains musulmans ne voient plus d'un bon œil la laïcité en tant que valeur. Ils se plaignent de cette interprétation axiologique de la laïcité, - concurrente des visions religieuses du monde.

Or, pour combattre cette défiance, l'État doit cesser de juger l'islam sur des impressions et ne pas se mêler des questions théologiques. Il ferait mieux d'éviter de rallumer sans cesse le débat sur le voile, lequel se veut émancipateur, mais est méprisant. En déclarant : « Vous pouvez porter le voile dans l'espace public, mais ce n'est pas bien de le porter », on est sur le registre du bien et du mal et non celui de la loi. Pour rétablir une sérénité dans leur rapport avec l'État, les musulmans de France auront à penser, librement, une théologie adaptée aux réalités du pays. Ce travail commence mais se heurte à un tropisme conservateur de l'islam français.

Les élus locaux ont-ils suivi la voie de ce que vous dénoncez comme une dérive gouvernementale ?

Selon les territoires, la coloration politique des municipalités et la logique du moment sont très variables. La loi du 24 août 2021 est potentiellement un levier pour une sévérité répressive beaucoup plus grande au niveau local. Elle peut être investie à des fins liberticides afin d'empêcher la construction de lieux de culte ou couper des subventions à des associations au moyen d'une interprétation très subjective du contrat d'engagement républicain. Par exemple, le maire (LR, ndlr) de Chalon-sur-Saône et coprésident de la commission « laïcité » à l'Association des maires de France, Gilles Platret, a voulu retirer, en mars 2022, un financement au Planning familial pour avoir mis une femme portant un voile sur les affiches de l'un de ses événements. Mais il a été désavoué par le Conseil d'Etat. Il ne faut pas exclure les logiques politiciennes dans les motivations des maires. Ils sont parfois proches d'acteurs musulmans avant de changer de braquet et de tourner casaque.

Le grand enseignement que j'ai tiré de mes participations aux assises territoriales sur l'Islam de France est qu'il n'y a pas forcément de tensions sur le terrain. Il y a des territoires où le dialogue est fécond entre préfetures, mairies et acteurs musulmans. Les musulmans sont des administrés comme les autres, il est normal que les élus soient sensibles à certaines de leurs demandes. Ce qui est problématique, c'est quand ces promesses sont assises sur des contournements de la loi.

« Éviter de parler de religion en classe, c'est sous-entendre que c'est mal, ce n'est pas ça la laïcité ! »

France Culture – 24 janvier 2023

Lien audio

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/eviter-de-parler-de-religion-en-classe-c-est-sous-entendre-que-c-est-mal-ce-n-est-pas-ca-la-laicite-7604898>

Depuis 2006, l'enseignement laïc des faits religieux fait partie des programmes scolaires. Mais beaucoup d'enseignants appréhendent de l'aborder en classe. Pour les aider, l'association "ENQUÊTE" a élaboré une série d'outils qui visent à développer l'esprit critique des enfants sur ces questions.

En 1989, l'historien Philippe Joutard alertait le gouvernement sur la perte de sens des élèves face aux monuments patrimoniaux religieux. Ce constat d'ignorance face aux religions fut renforcé en 2002 avec le rapport de Régis Debray. D'où l'idée en 2006 d'imposer un enseignement laïc des faits religieux dans le tronc commun des programmes, et ce, dès l'école primaire. Cet enseignement vise non seulement à donner des clés de lecture à des objets scientifiques - une source littéraire, picturale, architecturale - mais aussi à développer chez les élèves un esprit critique, tout en respectant leurs convictions, car le ministère le précise : *"La laïcité est un des piliers, une des courroies qui permet la transmission des valeurs républicaines. Ce n'est ni un catéchisme, ni une entreprise prosélyte."*

"Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon, parlez hardiment, car ce que vous allez communiquer à l'enfant, ce n'est pas votre propre sagesse, c'est la sagesse du genre humain, c'est une de ces idées d'ordre universel que plusieurs siècles de civilisation ont fait entrer dans le patrimoine de l'humanité. Si étroit que vous semble peut-être un cercle d'action ainsi tracé, faites-vous un devoir d'honneur de n'en jamais sortir, restez en deçà de cette limite plutôt que de vous exposer à la franchir : vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée, qui est la conscience de l'enfant."

Mais comment faire concrètement en classe pour aborder ces questions ? Le ministère propose toute une boîte à outils ainsi que des formations pour ses personnels. Depuis 2015, l'association ENQUÊTE est agréée pour transmettre la laïcité et les faits religieux par le jeu avec les élèves, en formant leurs professeurs. Au mois de novembre dernier, un groupe d'enseignants franciliens est donc venu apprendre auprès des experts de l'association comment développer l'esprit critique des élèves sur les faits religieux et la laïcité. À la mi-janvier avait lieu une première séance en classe avec une intervenante de l'association qui a installé le projet de "l'arbre à défi".

Devant une vingtaine d'élèves de CM2 de l'école Compayre 2 de Meaux, Anaël Honingmann, docteure en histoire, a lancé la première séance d'un cycle de 12 heures, qui commence par le B.A BA, réfléchir à la différence entre croire et savoir.

Il s'agit pour les enfants d'interroger une série de phrases comme *"Maintenant, il y a un globe terrestre dans la classe"* pour définir s'ils classent l'assertion dans le croire ou bien dans le savoir. Suivent d'autres phrases comme *"l'eau gèle en dessous de zéro degré"* ou encore *"les Romains ont gagné la guerre contre les Gaulois"* et enfin *"Dieu a créé l'univers et tout ce qui est vivant"*.

Les élèves réfléchissent et échangent en groupe avant d'en parler en classe. Ce jeu de parole permet de développer l'essentiel selon l'association ENQUÊTE : l'esprit critique des

enfants. Un prérequis qui pourra ensuite permettre d'aborder des sujets plus épineux et plus complexes comme les diversités internes à chaque religion ou encore le dialogue entre connaissances scientifiques et croyances religieuses.

Pour l'enseignante Romy Cases-Surami, cet échange de paroles d'enfants est indispensable. Non seulement pour que les élèves puissent s'exprimer, mais aussi parce qu'elle estime qu'il ne doit pas y avoir de sujet tabou en classe car *"ne pas parler d'un sujet, c'est transmettre le message qu'il y a quelque chose de mal ou de dangereux. Or, nous ne voulons pas de cela pour nos enfants !"* explique-t-elle.

Des élèves qui semblent déjà avoir compris tout ce que le principe de laïcité peut leur apporter : *"Pour moi, la laïcité nous libère parce qu'avant il n'y avait qu'une seule religion et maintenant on peut en avoir une, celle qu'on veut, ou aucune"*.

De quoi éclairer le portrait de Samuel Paty affiché à côté du tableau, alors qu'une étude d'impact lancée avec l'OCDE va évaluer cette année dans une centaine d'établissements cette pédagogie ludique à la laïcité.



Résister au wokisme : on a lu "Le Courage de la dissidence"

Samuel Piquet – Marianne – 22 janvier 2023

Loin d'être uniquement une critique de la société actuelle, « Le Courage de la dissidence. L'esprit français contre le wokisme » de la philosophe Bérénice Levet (L'Observatoire) combat le déclinisme en exaltant une résistance active à la médiocrité ambiante et aux passions tristes.

On ne pourra jamais reprocher aux Français leur manque d'autocritique. Mais il ne faudrait pas que celle-ci devienne « *un jeu dangereux* » pour reprendre le mot de Michelet, cité par la philosophe : « *si nous nous disons méprisables, (on) pourrait bien nous croire* ». De même que l'on est en général plus indulgents avec les morts, faudrait-il que nous nous montrions plus indulgents avec notre passé ? L'auteur semble en tout cas penser avec l'historien Fernand Braudel qu'une « *nation ne peut être qu'au prix de [...] s'identifier au meilleur, à l'essentiel de soi* ». Et les sujets de gloire ne manquent pas si l'on en croit l'essai de Bérénice Levet, magnifique ode à une France pas simplement envisagée comme un pays d'histoire et de littérature mais comme une véritable personne dotée d'une âme.

Or comment célébrer la meilleure part de notre pays si nous connaissons si peu notre art, notre histoire et notre géographie ? Si les médias ne s'affligent que de notre ignorance en matière de colonisation, d'esclavage ou de genre mais « *ne s'affligent (pas) de ce que ces mêmes Français méconnaissent tout de la Guerre de Cent ans, des guerres de Religion, ou des rois qui ont fait la France* » ? Reprenant l'allégorie de la caverne de Platon, l'auteur regrette que nos efforts consistent trop souvent à maintenir les citoyens dans les sous-sols du présent : « *Une éducation au seul présent adapte le nouveau venu au monde comme il est et comme il va, en fait un parfait habitant de la caverne, docile perroquet dont elle bourdonne.* » Au lieu d'apprendre à mieux connaître et reconnaître notre pays.

RETROUVER LE GOÛT DU SAVOIR

Pour l'auteur, la solution est dans une école qui n'aurait pas peur d' « *être résolument conservatrice, tournée vers le passé* », qui n'aurait pas peur d' « *inquiéter nos certitudes, nos évidences* », ainsi que d'oser « *le risque de la découverte* ». Une école, enfin « *indifférente, souverainement, suprêmement, aux identités. Une école qui se souvient de Jaurès rappelant aux instituteurs qu'ils avaient en leurs mains « l'intelligence et l'âme des enfants » et la responsabilité de la patrie.* » L'auteur regrette qu'inversement, on cherche par trop à enfermer les élèves dans « *le cercle étroit de l'identité* » et que « *l'exploration du monde (ait) cédé la place à l'expression du moi.* » On l'a compris, pour la philosophe, la critique est insuffisante : « *À quoi bon multiplier les enquêtes, ouvrir grand les yeux sur la pénétration du genre, du racialisme, de l'indigénisme en France si nous n'avons rien de substantiel à leur opposer ?* » Mais la convocation des mêmes discours, devenus presque éléments de langage, ne l'est pas moins. Seule l'étude approfondie des particularités de la France, la connaissance de sa personnalité, nous aidera à l'envisager comme une « *patrie littéraire, patrie de la conversation* » et de constater la pertinence du triptyque français selon Madame de Staël : grâce, goût, gaieté.

Or pour l'auteur, il n'est pas de connaissance véritable du pays sans récit. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra cesser d'œuvrer uniquement pour « *la réconciliation des mémoires (qui) ne regarde jamais que dans une direction* », « *réconcilier les citoyens avec la France* » et « *remplir ce vide identitaire que nous avons creusé* » et dans lequel sont venues s'engouffrer les idéologies identitaires. Car pour Bérénice Levet, et c'est l'un des aspects les plus intéressants de l'essai, la raison seule ne suffit pas, ce qu'elle démontre brillamment en abordant les limites des Lumières ou de la République, qu'elle exalte par ailleurs. L'attachement à la République n'a de sens que s'il s'agit de celle du pays et non une référence abstraite : « *La République française n'a été grande et forte, et heureuse, que*

lorsque l'épithète a investi le nom, lorsque la France, son histoire (qui ne commence pas en 1789), sa langue, sa littérature, lui ont donné une profondeur temporelle et une étoffe charnelle. » Quant aux « valeurs républicaines », à « l'universalisme », ou à « la laïcité », ils ne sont pas moins des slogans et des concepts vidés de leur substance que les études diversitaires si l'on ne leur redonne pas davantage d'âme et de chair.

ÊTRE FRANÇAIS

L'auteur oppose ainsi au « *froid métallique de l'État* » mentionné par la philosophe Simone Weil la « *charge d'imaginaire et de mémoire qu'il faut à un principe de communion pour faire battre les cœurs et galvaniser les corps* ». Car pour la philosophe, « *ce n'est pas seulement le sommeil de la raison qui engendre des monstres, c'est aussi le sommeil des sens.* » Refusant de s'arrêter aux idées reçues sur Voltaire, la philosophe rappelle d'ailleurs que celui-ci n'a jamais divinisé la raison et que son œuvre « *devrait d'abord être lue, moins comme un hymne exclusif à la raison que comme un réquisitoire contre toutes les tentatives d'occulter le réel [...] Candide est l'homme qui ouvre les yeux et qui a la faiblesse de voir ce qu'il voit, d'en croire ses yeux* ».

Le concept d'émancipation lui-même n'échappe pas à l'examen critique de l'auteur qui y voit peu d'intérêt si elle perd de vue le collectif et exalte à outrance l'individu déraciné en quête de son *vrai moi intérieur*. Être français reviendrait donc à rechercher constamment un certain équilibre, à essayer de tout garder tout en faisant le tri, à déclarer comme Jules Ferry cité par l'auteur : « *Je suis l'élu d'un peuple qui fait des reposoirs, qui tient à la République, mais qui ne tient pas moins à ses processions.* » À ce sujet, la philosophe montre l'exemple en alternant les citations tirées d'essai et les références littéraires pertinentes qui, en plus d'appuyer l'argumentaire, offrent à chaque fois une preuve éclatante du génie français annoncé.

« *Un peuple, c'est sans doute des valeurs, mais c'est d'abord un mode de vie, des mœurs, des paysages, une histoire* » résume Bérénice Levet. Son livre l'illustre à merveille en redonnant à la nostalgie ses lettres de noblesse et en invitant à garder du passé ce qui mérite vraiment d'être conservé, non comme une occasion de redouter le futur mais plutôt comme une arme à brandir contre les passions tristes.

* Bérénice Levet, *Le Courage de la dissidence. L'esprit français contre le wokisme*, L'Observatoire, 176 p., 18 €



Question de civisme

Tahar Benjelloun - 2019

Un jour je prends le bus au centre de Stockholm pour me rendre dans une banlieue où se trouve le grand magasin Ikea. L'ambiance dans le bus était calme et sympathique. A un arrêt, un vieux monsieur monte, pardessus gris et chapeau noir, un vieux cartable en cuir à la main. Une jeune femme l'invite à lui céder sa place, il refuse gentiment et fait le voyage debout. Ce petit bonhomme m'intriguait. Je demandai à Mats, mon traducteur, s'il connaissait cet homme. Il me dit, «oui, c'est Ingvar Kamprad, l'inventeur et le propriétaire d'Ikea». Il se rendait ainsi à son bureau pour travailler. Il ne portait sur lui aucun signe de son immense fortune. Dans ces pays, l'argent n'est pas une valeur à exhiber. Cet homme vient de décéder à l'âge de 91 ans dans la plus grande discrétion.

Le lendemain, j'étais au salon du livre de Göteborg, au sud-ouest de Stockholm. Après la présentation d'un de mes livres, séance de dédicaces. Les gens faisaient la queue. Mats me dit: «tu viens de signer ton livre au ministre des Affaires étrangères», un homme en jeans et parka quelconque. Rien ne le distinguait des autres lecteurs. Plus tard, je l'ai vu repartir sur son vélo. Arrive un immense acteur d'Ingmar Bergman, Erland Josephson («Scènes de la vie conjugale»). Il est seul, il me dit bonjour en français puis continue en anglais : «juste une signature». Il ne m'a pas laissé le temps de lui dire combien je l'admirais. Il est parti, s'est fondu dans la foule. Ni garde du corps, ni photographes, ni jeunes filles en délire devant cette star si discrète.

Un soir je dîne à Tokyo avec mon éditeur et mon traducteur. Chacun avait son vélo muni d'un bac où il y avait leur sac ou cartable avec notamment dedans un ordinateur et d'autres objets de valeur. Nous arrivons au restaurant.

Ils déposèrent leurs vélos en face, dans un lieu réservé pour cela. Non seulement ils n'ont pas attaché leurs vélos, mais ils y ont laissé leur sac et cartable avec les ordinateurs bien visibles. Je leur fais remarquer qu'ils ont oublié de prendre leurs affaires. «Pas du tout, on les laisse dehors pour ne pas encombrer le restaurant». Vous ne craignez pas qu'on vous les vole? Éclats de rire joyeux. Le traducteur qui avait fait ses études à Paris me répond : «mais, nous ne sommes pas ici en France !» J'aurais aimé ajouter «ni au Maroc», mais je me suis abstenu. L'éditeur m'explique ensuite qu'au Japon, en dehors évidemment d'une mafia sophistiquée, on ne vole pas les vélos ni les affaires laissées dessus. Question d'éducation, de principes et de civisme.

Passons à présent à notre cher pays:

Un jour à Tanger. J'allais sortir ma voiture du garage quand un agent de police me fait signe d'arrêter le moteur et de ne plus bouger.

J'entendis des sirènes. Je me suis dit «ce n'est pas Sa Majesté ; le roi est en visite officielle aux Emirats; c'est peut-être son fils ou son frère...» J'attendis que la très haute personnalité passe. C'était un ministre dont j'ai oublié et le visage et le nom. Evidemment ni sa voiture ni celles qui le suivaient ne s'arrêtèrent au feu rouge.

J'imagine que cette scène est assez fréquente dans notre beau pays. Ces pratiques devraient être interdites. Nous sommes une société modeste et nous devons cesser de nous donner l'importance que nous n'avons pas.

Assez d'accorder tant d'intérêt aux apparences, au faste artificiel, au spectacle sans intérêt.

Je fais la queue chez Maroc Telecom après avoir tiré un ticket numéroté. J'attendais sagement quand je vois un jeune couple, lui une barbe teintée avec du henné, elle, voilée évidemment en noir comme un corbeau apeuré. Le couple passe devant tout le monde et se

met à parler avec un des agents. Personne ne bouge. J'eus le malheur de lui faire remarquer calmement qu'il devait faire la queue comme tout le monde, prendre un ticket et attendre son tour.

Là, le barbu vient vers moi le poing levé dans l'intention de m'assommer. J'ai oublié de vous dire qu'il mesurait plus d'un mètre quatre-vingt et qu'il devait peser cent kilos.

J'essayai de me protéger, là, il renonça et me dit «si tu n'es pas content je te casse les dents». Venant juste de refaire une partie de mes trente-deux dents, je n'avais aucune envie de les voir éparpillées sur le carrelage de l'agence.

Entre-temps, personne n'avait réagi ou ne vint à mon secours.

Ce jour-là, j'avais compris que nous sommes entrés dans le chaos de la loi du plus fort, le tout enroulé dans un discours islamiste qui ne peut en aucun cas excuser ou justifier ce manque de civisme, cette barbarie qui ne cesse de se répandre dans notre beau pays. Si j'étais de la même trempe que lui, je lui aurais coupé la barbe et arraché le voile de l'hypocrisie à sa femme, objet sans avenir. Mais mon éducation m'a donné des principes et des valeurs à respecter même quand on est agressé par la bêtise et l'absence de tout civisme.

Reste l'histoire du ministre hollandais. C'est un exemple exceptionnel. Non seulement c'est impensable chez nous, mais même en France.

Dans les pays nordiques, les hommes et femmes politiques sont au service du peuple et de l'intérêt général. Ils peuvent du jour au lendemain passer d'un poste de ministre à celui d'enseignant ou d'artisan, si tel était leur métier d'origine. Etre député ou ministre n'est pas une promotion de son égo. C'est un travail comme un autre, avec davantage de responsabilités. Or chez nous nombreux sont ceux qui deviennent député ou ministre en vue de faire fructifier leurs affaires privées et oublient simplement leurs devoirs. Ils se trouvent dans tous les partis.

La notion du service public n'a pas été intégrée dans leur logiciel de vie. C'est pour cela que le peuple ne croit plus aux politiques et ne se déplace presque plus pour voter. La démocratie est une culture. Or elle est trahie tout le temps. Qu'on cesse de nous bassiner avec ce concept que nos comportements ignorent ou méprisent. 🇩🇿 Tahar Benjelloun

*(@Tahar_B_Jelloun) le 14/01/2019
Chroniques Algériennes
#Tahar_Benjelloun
#chroniquesalgériennes*

« Déprogrammations, “cancel culture” : Rima Abdul Malak n'est pas seule à penser qu'il y a danger »

Michel Guerrin – Le Monde – 25 janvier 2023

La ministre de la culture redoute de voir la France prendre le chemin américain de la censure de livres, films, tableaux, alors qu'en Amérique du Nord offenser est devenu blasphème, souligne Michel Guerrin, rédacteur en chef au « Monde », dans sa chronique.

Rima Abdul Malak mène le combat sur un terrain miné, jamais foulé par ses pairs, et on se demande quelle mouche l'a piquée. Parmi ses priorités, exposées lors de ses vœux le 16 janvier, la ministre entend « *lutter contre les assignations identitaires et la cancel culture* ». On ne lui a pas encore collé l'étiquette de réac. Il est vrai qu'elle ne prononce pas le mot « wokisme », devenu tarte à la crème, ne dit rien sur les explosives études décoloniales à la fac, campe dans la création. C'est malin.

Et puis elle n'est pas seule à penser qu'il y a danger. L'Observatoire de la liberté de création, qui regroupe, au sein de la Ligue des droits de l'homme, des organismes divers, comme la CGT-Spectacle, déplore une « *vague inédite de déprogrammations dans tous les champs de l'art et de la culture* » (*Libération*, 7 janvier) : le film *Les Amandiers*, retiré de cinémas au motif qu'un acteur est poursuivi pour viols et violences sur d'anciennes compagnes ; la pièce *Pour un temps sois peu*, déprogrammée par le Théâtre 13, à Paris, la comédienne n'étant pas transgenre alors que son rôle l'est ; l'exposition de Bastien Vivès, annulée au Festival international de la bande dessinée d'Angoulême pour des albums et propos accusés de promouvoir la pédopornographie et la pédocriminalité.

L'Observatoire déplore une confusion des rôles : au programmateur de montrer une œuvre et de créer le débat si elle est problématique ; au juge de l'interdire au nom de la loi. Marqué à gauche, cet observatoire déplore que « *d'autres types de censure* » voient le jour, encouragés par des groupes antiracistes ou féministes. Et de finir : « *Le temps de la résistance est peut-être devant nous.* »

Contrairement à sa prédécesseure, Roselyne Bachelot, Rima Abdul Malak estime que Bertrand Cantat, qui a purgé sa peine pour le meurtre de sa compagne Marie Trintignant, peut chanter à nouveau. Et que Bastien Vivès peut publier ou exposer tant qu'un juge ne s'y oppose pas.

Elle va plus loin. Attachée culturelle à New York pendant cinq ans, elle redoute de voir la France prendre le chemin américain de la censure de livres, films, tableaux. Par l'extrême gauche dans le champ intellectuel au nom des minorités ; par l'extrême droite politique, au nom de la majorité blanche. Elle est sur la ligne du philosophe Ruwen Ogien (1947-2017), distinguant l'offense du préjudice : un créateur peut offenser mais ne pas nuire. En Amérique du Nord, offenser est devenu blasphème. Les conséquences sont vertigineuses.

Posture dominante

« *Il n'est pas question de restreindre (...) la liberté d'interpréter tel ou tel rôle* », dit la ministre, pour qui un Noir peut jouer un Blanc, un hétéro, un homo, une femme un personnage trans. Et inversement. Elle vise Tom Hanks, oscarisé pour son rôle d'homosexuel atteint du sida dans *Philadelphia* (1993), qui, aujourd'hui, refuserait le rôle, parlant de « *l'inauthenticité d'un hétéro jouant un gay* ». Ce sont surtout les communautés qui n'acceptent plus d'être racontées par « *un étranger* ».

Cette posture est largement dominante dans les milieux culturels aux Etats-Unis. Dans l'Hexagone, pas encore. Sur France Inter, le 31 décembre 2022, l'acteur Vincent Dedienne a

rétorqué que si Tom Hanks n'est pas gay, Denzel Washington, son avocat dans le film, n'est pas avocat dans la vie, ajoutant : « *Il fait sale temps pour les acteurs.* »

Pour les œuvres aussi. La rétrospective de l'immense artiste américain Philip Guston (1913-1980) a été reportée de 2020 à 2022 par trois musées américains et par la Tate Modern de Londres parce que certaines toiles représentant le Ku Klux Klan (KKK), quoique dénonçant le suprémacisme blanc, peuvent heurter les Noirs.

Il a fallu attendre deux ans pour que « *le puissant message de justice sociale et raciale de Guston puisse être plus clairement compris* » (dixit un communiqué de l'époque). Traduisons : Guston est blanc et le public ne fait plus la différence entre montrer, adhérer ou dénoncer. Ces deux années ont surtout permis de « reprofiler » une exposition dont la première étape, à Boston fin 2022, a vu cinq toiles sur le KKK retirées sur les quinze prévues.

Les Oscars d'Hollywood veulent aussi interférer sur les œuvres. Pour concourir en 2024 dans la catégorie du meilleur film, il faudra remplir deux de ces critères : un rôle principal ou secondaire issu « *d'un groupe ethnique sous-représenté* » ; 30 % des rôles secondaires issus de « *groupes* » minoritaires ; une intrigue axée sur une minorité.

Préserver le « modèle » français

La phobie de l'offense est telle qu'un musée consacré à l'histoire d'Hollywood, ouvert à Los Angeles en 2021, a occulté le rôle central des juifs, parce qu'ils sont considérés comme « blancs ». Pour la même raison, depuis trois ans, des musées d'Amérique du Nord congédient des conservateurs pour un mot de travers. Le pompon est attribué au prestigieux Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa, qui, dans le cadre d'un plan « *révolutionnaire de décolonisation* », et dont la quête de pureté est sans limites, a récemment licencié, parmi quatre chercheurs, Greg A. Hill, sommité en arts autochtones et autochtone lui-même.

Ces exemples, parmi d'autres, expliquent pourquoi Rima Abdul Malak sort du bois pour préserver « *le modèle* » français – une autre exception culturelle. Exagère-t-elle la menace ?

Difficile de répondre. Il faudrait déjà pouvoir cerner l'autocensure par crainte d'avoir une communauté et les réseaux sociaux sur le dos. L'écrivain Yannick Haenel, dans *Libération* du 6 janvier, écrit que la liberté d'expression « *ne fait que faiblir* », constatant, entre autres, que *Charlie Hebdo*, où il est chroniqueur, est un baromètre fort contesté parmi les intellectuels.

Une chose est sûre, la France est toujours plus isolée et le modèle anglo-saxon a gagné l'Europe du Nord. Les musées du monde entier ont par exemple adopté en août 2022 une nouvelle définition de leurs missions, dont certains mots au goût de guimauve nord-américaine n'étaient pas voulus par la France. Leur rôle est désormais de transmettre un savoir « *avec la participation des communautés* » et non plus d'étudier des œuvres mais de les « *interpréter* ». Comme ces choses sont bien dites.



Fraternité Saint-Pie-X : quand l'arrivée d'une école intégriste chamboule une petite ville de Touraine

Hadrien Brachet – Marianne – 28 janvier 2023

À Chanceaux-sur-Choisille, petite commune d'Indre-et-Loire, le projet d'implantation d'un pôle scolaire privé de la Fraternité Saint-Pie-X suscite l'opposition d'un collectif d'habitants. « *On est entrés en résistance.* » Atablés au café de Chanceaux-sur-Choisille, commune d'un peu plus de 3 000 âmes située au nord de Tours, Catherine Géraudie et Patrick Etesse ne cachent pas leur détermination. Les deux enseignants retraités, récemment candidats aux départementales pour le Parti ouvrier indépendant démocratique, se sont lancés dans une nouvelle lutte. Ces laïques convaincus ont créé le collectif « Chanceaux laïcité », qui fédère un petit noyau d'habitants pour s'opposer à l'installation dans leur bourg d'un établissement scolaire pas comme les autres.

Un combat débuté en mars 2022 lorsque *la Nouvelle République* révélait que la Fraternité Saint-Pie-X, une société de prêtres catholiques, avait acheté à Chanceaux un château, ses communs et son terrain de 22 ha afin d'y implanter un pôle scolaire regroupant deux établissements privés hors contrat pour l'instant situés à Tours : l'école primaire de la Sainte Face et le collège privé Léon-Papin-Dupont. « *À l'école de la Sainte Face, les locaux, la cour, devenaient trop petits* expliquait alors l'abbé Denis Coulomb au journal local. *Le collège se trouve dans la même situation.* »

TRÈS TRADITIONALISTE

Sauf que la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, créée en 1970 par M^{gr} Lefebvre, rejetant les évolutions de l'Église décidées au cours du concile Vatican II, est connue pour ses penchants très traditionalistes et ses accointances avec l'extrême droite. On y milite, depuis toujours, pour le retour de la messe en latin et du prêtre tournant le dos aux fidèles pendant les cérémonies religieuses. Qualifiée de « *mouvement catholique intégriste* » dans un rapport de 2017 de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), elle revendique sur son site, outre ses prieurés, 59 écoles, en comptant celles de ses « *communautés amies* ». Or des rapports d'inspection de l'Éducation nationale font état de graves dysfonctionnements dans plusieurs de ces établissements, en particulier sur la transmission des valeurs de la République et de la laïcité.

« *Il y a une question de protection de la jeunesse* » s'inquiète Catherine Géraudie. Quelques jours après l'annonce du projet, au printemps 2022, une réunion publique organisée notamment par les deux militants a regroupé environ 70 habitants. Le collectif « Chanceaux laïcité » estime que la mairie, la préfecture et l'Éducation nationale pourraient s'opposer à l'implantation du pôle scolaire, au titre de la loi Gatel de 2018, « *dans l'intérêt de l'ordre public ou de la protection de l'enfance et de la jeunesse* ». Ou bien user de la loi « *confortant le respect des principes de la République* » qui permet d'ordonner la fermeture d'une école privée qui n'aurait pas remédié à des manquements constatés par l'administration.

PATATE CHAUDE

Pas suffisant pour le maire de Chanceaux, qui considère manquer d'éléments à charge pour s'opposer à cette implantation. « *J'ai consulté un rapport de 2017 qui indique qu'il n'y avait aucun problème dans l'école de la Sainte Face* affirme Gérard Daviet au téléphone. *Et depuis quinze ans, il n'y a eu aucun article sur les deux établissements concernés. Je me suis renseigné, je n'ai aucun critère réel pour interdire cette école.* » D'autant que, pour l'édile, il s'agit d'un simple « *déménagement* » et non pas d'une ouverture d'établissement. S'estimant démuni, l'élu finit par renvoyer la balle : « *La préfecture n'a qu'à prendre ses responsabilités.* »

Justement, à la préfecture d'Indre-et-Loire, où l'on indiquait en décembre que seule une demande de déménagement pour l'école de la Sainte Face, et non pour le collège, avait été déposée, on semble très prudent. « *Il y a un équilibre à trouver entre le principe de liberté d'enseignement et la protection de l'enfance* » avançait alors auprès de *Marianne Anaïs Aït Mansour*, directrice de cabinet du préfet. Selon elle, une nouvelle inspection de l'école en mai 2022 a bien suscité des « *observations pédagogiques* » sur « *le rapport à la science* » ou « *la pratique du sport* », mais n'a pas révélé de défaillances sur le plan administratif. Une prochaine inspection est censée avoir lieu en ce début d'année pour vérifier que les recommandations ont bien été suivies. Un permis de construire, déposé par la Fraternité Saint-Pie-X, doit également être examiné d'ici le mois de mai.

De quoi faire s'impatiser Patrick Etesse : « *Est-ce que la préfecture tolère que des gens qui bafouent le principe de laïcité ouvrent un groupe scolaire ?* » Comme lui, Laurent, enseignant et parent de trois enfants, s'inquiète pour l'« *émancipation des jeunes* » et la « *tendance actuelle à mettre des faits et des croyances au même niveau* ». Ce « *fervent défenseur de l'école publique* » que l'on rencontre un lundi matin, après sa séance de kiné, est « *tombé des nues* » à l'annonce du projet. Mais ce n'est pas le cas de tous à Chanceaux. « *Ça ne m'inquiète pas particulièrement* » souffle Danielle, croisée dans la rue une poussette à la main, vaguement au courant de l'arrivée du pôle scolaire. « *Les personnes non intéressées par cette école peuvent ne pas y inscrire leurs enfants, c'est tout simple* » renchérit un autre résident.

Première victoire judiciaire

Publié le 28 janvier 2023 par Nadia Geerts

Si vous comprenez l'importance que revêt pour moi ce premier jugement, je ne vous demande qu'une chose : diffusez cet article largement autour de vous !

En octobre 2020, mon soutien à Samuel Paty sur la Page Facebook rassemblant les membres de la Haute École Pédagogique où j'enseignais, et gérée par le Conseil Étudiant, me valait une salve d'attaques odieuses, qui font depuis lors l'objet d'une action en justice au pénal. Si des collègues me témoignaient immédiatement leur soutien et intervenaient auprès de notre hiérarchie pour insister sur l'urgence d'une réaction, j'étais alors exclue de la Page, et il faudrait attendre le 10 décembre pour qu'une réunion ait lieu en présence de ma direction, d'un collègue, de la présidente du Conseil Étudiant et du Commissaire du Gouvernement, à l'issue de laquelle une communication officielle de soutien à mon égard et de condamnation de mes agresseurs fut enfin rendue publique le 16 décembre. Je reste aujourd'hui intimement convaincue que la lenteur de cette réaction, conjuguée avec sa dimension relativement confidentielle, explique en partie que j'aie pu être à nouveau la cible d'attaques en janvier 2021.

En effet, suite à l'annonce du fait que Wallonie-Bruxelles Enseignement autoriserait désormais les signes convictionnels dans ses Hautes Écoles, le « bashing » à mon égard recommençait. Et le 19 janvier, je découvrais une nouvelle publication, cette fois sur la page Facebook du Conseil des Étudiants : un ancien étudiant m'y accusait de xénophobie envers mes étudiants un peu trop basanés et concluait qu'il faudra bientôt prévoir un assesseur d'office lors de mes examens. Cette énième attaque odieuse à mon égard était validée par le Conseil Étudiant et assortie d'un commentaire de sa présidente y accordant crédit. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder un vase déjà bien plein et suscita mon burn out, et ma réorientation professionnelle. Vint encore ensuite l'annonce par la presse, via un article de Philippe Carlot pour la RTBF, d'une motion de défiance votée à mon encontre par le Conseil Étudiant.

L'ensemble de ces agissements ont motivé le dépôt d'une plainte entre les mains du Parquet visant notamment la Présidente du Conseil Étudiant, et qui suit actuellement son cours. C'est la publication du 19 janvier 2021 qui vient de faire l'objet d'un jugement me donnant définitivement gain de cause, la partie adverse ayant renoncé à faire appel. En effet, le 18 novembre 2022, le tribunal de première instance de Bruxelles (4^e chambre des affaires civiles) a estimé ma demande recevable et fondée et condamné cet ancien étudiant – qui, plus âgé que moi, ne m'a évidemment jamais eu comme enseignante ! - pour le dommage moral infligé suite aux commentaires qu'il avait publiés à mon sujet.

En effet, le tribunal a estimé que ce commentaire mettait gravement en cause mon honneur et ma réputation, qui sont des droits garantis par l'article 8 de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Le tribunal a en effet estimé que ce commentaire « *met en cause l'éthique et les compétences de Madame Geerts en sa qualité d'enseignante en lui imputant une subjectivité et une xénophobie qui ne lui permettraient pas de faire passer des examens sans un assesseur à ses côtés* », et ce sans présenter d'éléments factuels vérifiables.

Ces propos, selon le tribunal, relèvent donc de l'attaque ad personam et non de la critique constructive que permet un débat d'intérêt général. Leur caractère injurieux ne relève donc pas de la liberté d'expression protégée par l'article 10 de la CEDH.

Ce jugement est une première victoire suite à la campagne de haine que j'ai subie depuis octobre 2020, suite à la décapitation de Samuel Paty, puis à l'autorisation des signes

convictionnels dans les Hautes Écoles de WBE. C'est suite à cette campagne que j'ai dû prendre la décision, pour retrouver la sécurité et la sérénité professionnelles, de quitter le métier d'enseignante que j'exerçais avec bonheur depuis 30 ans, alors même que mon employeur n'avait jamais eu à se plaindre de mon travail.

Cette victoire est d'une importance symbolique capitale pour moi, puisqu'elle constitue un premier pas dans la réhabilitation de mon honneur professionnel et de la vérité. Aussi en ai-je immédiatement averti ma hiérarchie, en lui demandant de transmettre cette décision de justice à l'ensemble du corps pédagogique, ainsi qu'au Conseil Étudiant - qui joua un rôle extrêmement délétère dans cette affaire. J'ose croire qu'ils auront à cœur de contribuer ainsi à la réparation du préjudice subi.

Je n'aurais pas pu tenir jusqu'ici sans le soutien moral de nombreux d'entre vous. Anciens collègues, anciens étudiants, amis, lecteurs de ce blog, compagnons de combat laïque, personnalités du monde académique, sans oublier quelques politiques de tous bords qui ont su dépasser pour l'occasion les éventuels positionnements « inclusifs » de leur parti pour me témoigner leur soutien. Ce soutien m'a été et me reste plus précieux que je ne saurais le dire. Ceux qui me connaissent savent mon attachement tant à la liberté d'expression qu'à la neutralité, de même que mon refus de courber l'échine devant les intimidations de ceux qui préfèrent l'invective au débat argumenté.

Mais à côté du soutien moral, il y a aussi celui qui m'a permis de tenir financièrement. Car de toute évidence, si la justice m'a donné gain de cause dans cette première affaire, le montant fixé pour la réparation du préjudice subi (500€, ainsi que le paiement des dépens) ne suffit aucunement à couvrir mes frais d'avocat. Je ne peux donc que remercier encore une fois tous ceux qui y ont contribué, même modestement.

L'une des choses les plus douloureuses pour moi dans cette affaire a été de découvrir que certains, loin de me soutenir, venaient ajouter d'une manière ou d'une autre aux attaques ignobles que je subissais, en mettant en cause à leur tour mon honorabilité professionnelle. Parmi eux, des gens, collègues ou représentants syndicaux, qui avaient ma confiance et dont je pensais qu'ils avaient confiance en mon intégrité. S'ils me lisent, j'espère qu'ils se reconnaîtront et reconsidéreront leur attitude de l'époque.

Je sais que certains aimeraient que je cesse de m'exprimer publiquement sur cette affaire. Sans doute ne savent-ils pas ce que c'est d'être publiquement menacée, harcelée et calomniée, particulièrement dans le contexte de l'époque, où un enseignant venait d'être décapité pour avoir osé montrer les caricatures du prophète qui avaient mené à l'attentat islamiste contre Charlie Hebdo.

Si vous comprenez l'importance que revêt pour moi ce premier jugement, je ne vous demande qu'une chose : diffusez cet article largement autour de vous !

Cet inquiétant entrisme du lobby trans dans les institutions de la République

Michèle Vianès- Atlantico – 20 janvier 2023

La question de la transidentité est de plus en plus présente au sein de notre société et dans les médias.

Atlantico : A quel point vous observez du lobbyisme très fort de la part des transactivistes dans les différentes institutions françaises ?

Michèle Vianès : Lors de la rédaction des principes de Yogyakarta en 2006, portant sur l'application du droit international des droits humains en matière d'orientation sexuelle et de transidentité, des juristes ont établi un cadre normatif spécifique. Des groupes de personnes homosexuelles et transexuelles ont été actifs pour l'instauration de principes. Comment et pourquoi ces principes, très présents en France, sont-ils totalement méconnus et n'ont-ils jamais fait l'objet du moindre débat ? Au départ, les activistes agissaient à bas bruit. Maintenant, ce n'est plus le cas.

Ils ont joué sur la légitimité de l'accès au droit des personnes transsexuelles et le compassionnel victimaire. Leur stratégie a été de remplacer le mot « sexe » par le mot « genre ». On va considérer le sexe comme une donnée sociologique et non plus un fait. Après avoir fait cet amalgame entre genre et sexe, ils ont introduit l' « identité de genre », et ont donc mélangé les droits légitimes des personnes et ce concept nébuleux d' « identité de genre ».

Ils ont par exemple noyé dans la liste des 23 discriminations en 2014-2015 ce concept. Les stéréotypes patriarcaux, la gestuelle, l'habillement et la façon de parler deviennent des éléments constitutifs de l'identité.

Ensuite, parlons de la loi du 18 novembre 2016, celle sur la modernisation de la justice au XXI^e siècle. Prenons l'article 61 alinéa 5 : « Toute personne majeure ou mineure émancipée qui démontre par une réunion suffisante de faits que la mention relative à son sexe dans les actes de l'état civil ne correspond pas à celui dans lequel elle se présente et dans lequel elle est connue peut en obtenir la modification. » Il suffit de déclarer qu'on est de l'autre sexe pour être de l'autre sexe : c'est purement déclaratif. Mais les activistes le font de manière sournoise : quand il y a la discussion sur une loi, ils ne vont pas faire partie du groupe de discussion en commission. Ils proposent leurs éléments de langage qu'ils vont ajouter par des amendements lors du vote. Ils vont voir des parlementaires qui sont d'accord avec eux.

Ceux qui s'opposent sont accusés de transphobie. La mécanique est bien rodée. Cette stratégie touche les adolescents et les enfants, avec des mutilations d'individus qui sont faites sans aucune réaction des responsables politiques. Dans les pays anglo-saxons, on s'aperçoit que c'est une catastrophe sanitaire et on fait machine arrière.

On a d'ailleurs vu la violence des trans-activistes lors de la parution du livre de Caroline Eliacheff et de Céline Masson, intitulé « La fabrique de l'enfant transgenre » (Editions de l'observatoire, 2022).

A quelle vitesse progresse cette idéologie ?

On va faire d'un enfant sain un patient à vie. C'est intéressant pour les laboratoires, les cliniques et les médecins prescripteurs car ils se créent une patientèle à vie. Et l'idéologie transgenre veut exclure les femmes : ce sont les lesbiennes qui ont alerté les premières sur la dangerosité de cette idéologie car elles se sont fait phagocyter par les trans-activistes qu'elles avaient accueillis dans leurs associations.

Toute une littérature anglo-saxonne d'albums pour les petits, traduite en français, permet d'endoctriner les enfants, et sur les réseaux sociaux, on voit de plus en plus de jeunes filles

et de jeunes hommes à qui on dit qu'ils sont nés dans le mauvais sexe. Une fois convaincus, on les met en contact avec d'autres jeunes qui sont dans la même situation, pour partager une stratégie afin de convaincre leurs parents qu'il est urgent d'accéder à leur demande de traitements médicamenteux ou chirurgicaux. Poster sur TikTOK des photos des différentes étapes de transformation, de l'apparition de la barbe au torse avec les cicatrices de la mastectomie apporte un très grand nombre de followers.

Derrière ça, il y a des médecins ou des gynécologues qui vont bloquer la puberté en faisant croire que ce n'est pas irréversible. Des soins sont remboursés pour l'ensemble du suivi des traitements et opérations.

Des prescriptions d'hormones croisés sont faites : on donne aux enfants de sexe masculin des hormones féminines, et inversement pour une fille. Ne serait-ce pas une situation analogue à celle qui a fait scandale lors du Mediator ? On prescrit un médicament qui a une autorisation de mise sur le marché pour un autre objectif que celui étudié. Pour les adolescentes, cela bloque le développement de leurs organes sexuels féminins, mais le clitoris grossit. Elles ont une gêne énorme et des douleurs grandissantes à cause de ça. Cela ressemble fortement à des mutilations sexuelles.

Quels sont les domaines les plus prompts à accueillir l'idéologie transgenre ?

Les milieux artistiques le sont. Par exemple, certaines nominations de transsexuels, en place et lieu de femmes, détournant à leur profit le chemin vers la parité, obtenu par les associations de défense des droits des femmes.



Une association pour
ré-agir au féminin

"Il n'est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes."

John Stuart MILL

"Les Frères musulmans veulent transformer la société européenne pour la rendre charia-compatible"

Etienne Campion – Marianne – 3 février 2023

La chercheuse Florence Bergeaud-Blackler vient de faire paraître « Le frérisme et ses réseaux, l'enquête » (Odile Jacob), une somme de référence sur les Frères musulmans et leur implantation en Europe. Elle définit précisément ce mouvement, ses méthodes et le situe dans l'islamisme en général.

Marianne : Le grand public a en général affaire à la notion d'« islamisme », déjà relativement floue, plutôt utilisée pour accuser autrui que pour s'auto-définir. Pour la notion de « frérisme », on a l'impression que la chose est similaire... Comme si le frérisme était insaisissable, voire comme si le fait d'être frériste était secret. Pourquoi n'entend-on jamais une personnalité affirmer qu'elle est proche des Frères musulmans ? Et, donc, qu'est-ce que le « frérisme » ? Où le situer dans la mouvance islamiste ?

Florence Bergeaud-Blackler : Le terme d'islamisme, exagérément et systématiquement utilisé, peut certainement devenir un anathème destiné à discréditer quelqu'un ou quelque chose. Mais à vrai dire, ce terme est le plus souvent employé à dessein par des experts pour décrire des mouvances qui revendiquent leur activisme politique au nom de l'islam. Nous avons aujourd'hui, dans toutes les langues, des milliers d'ouvrages, de dictionnaires, d'atlas traitant de mouvances islamistes actives sur presque tous les continents, et en particulier dans les pays musulmans.

Dans ce livre, je me suis intéressée à cette espèce particulière d'islamisme qui s'est déployée à partir des pays non musulmans dès les années 1960 et qui cherche, non pas uniquement à conquérir le pouvoir par le politique, mais aussi et surtout par l'économie et la culture. Ce produit de la mondialisation, je l'ai appelé frérisme (qui vient de *ikhwan*, terme qui signifie « frère » en arabe) par commodité pour le distinguer des autres mouvements islamistes qui, eux, sont ancrés dans des territoires et sont dans des logiques de confrontation et de compétition avec un État.

Le frérisme est une forme liquide d'islamisme transnational missionnaire spécialement adaptée aux démocraties occidentales et aux cultures sans traditions musulmanes. Ses méthodes, inspirées de celle de la confrérie des Frères musulmans née en Égypte en 1928, ont été nourries de diverses influences, notamment de l'islamisme indo-pakistanaï, mais aussi des méthodes de prédications chrétiennes, et se sont adaptées à la réalité locale, multiculturelle, séculière, pacifique, autocritique, pluriculturelle des démocraties. Je me suis appuyée sur les textes des fondateurs comme ceux de l'Égyptien Youssef al Qaradawî et l'Indo-pakistanaï Abul A'la Mauwdoudi pour comprendre leurs méthodes de prédication, de recrutement, leur vision, l'identité transnationale qu'ils veulent imposer et leurs plans. Dans cet ouvrage, je me suis abstenue de le comparer à d'autres mouvements religieux afin de me concentrer sur la logique systémique interne propre à ce grand « mouvement islamique », comme l'appelle sobrement Qaradawî.

Justement, quelle a été la pensée de ce dernier, décédé en septembre dernier ? On ne peut pas comprendre le frérisme sans faire référence à son principal théoricien, Youssef al-Qaradâwî. Il l'appelle le « mouvement islamique mondial » dans un document programmatique qui en prophétisait l'avènement il y a trente ans, et dont je rapporte des passages traduits dans mon livre.

À la différence de ceux qui interdisent aux musulmans de vivre en terre de mécréance, Qaradâwî a toujours considéré que les musulmans devaient y rester et encourager les nouvelles conversions à l'islam. Il faut conquérir l'Occident mais sans tout détruire car il y a des choses à conserver et à islamiser comme la technologie, la science, ce qui a fait la puissance historique de l'Europe. Il faut donc privilégier un mode de conquête par

subversion en utilisant la ruse, et le moins de violence visible possible. Une confrontation directe serait fatale à l'unité même du mouvement islamique, qui doit rester en ordre de marche et ne pas éveiller le soupçon. Il faut employer la force de l'ennemi contre lui-même, utiliser comme alliés provisoires les groupes porteurs d'idéologies qui participent à la déconstruction de l'Occident. Le wokisme est une sorte de maladie occidentale auto-immune très intéressante pour le frérisme, à ce titre.

Quelle différence entre « frérisme » et « salafisme » ?

Le frérisme n'est pas un courant théologique, ni une école juridique, c'est un mouvement qui se donne pour mission d'organiser et de conduire la marche de tous les musulmans du monde vers un même objectif : le califat. C'est-à-dire, en termes modernes, la société islamique mondiale. Précision : la société islamique projetée par les Frères ressemble davantage à Dubaï, une société moderne, prospère et gouvernée au nom de Dieu, plutôt que Raqqa.

La doctrine fondamentale du frérisme est la *wasatiyya* (l'islam du juste milieu), qui n'est pas une modération mais une géographie mentale. Les Frères ne sont pas de grands théologiens, ce sont surtout des stratèges. C'est pourquoi j'ai recours à une expression de la sociologie des organisations pour le désigner comme « système d'action ». Le frérisme s'efforce de piloter depuis « le milieu », les différentes composantes théologiques et juridiques de l'islam, des versions les plus libérales aux plus littéralistes en passant par le soufisme, dans le but d'accomplir la prophétie ultime de conversion du monde à l'islam. Il a une préférence pour l'action pacifique adaptée au milieu démocratique, il agit dans autant que possible dans le cadre de la loi, mais il peut aussi en cas de nécessité couvrir ou même justifier des actes jihadistes violents.

Le frérisme est un salafisme au sens strict, c'est-à-dire un fondamentalisme (dogmatique, littéraliste, intégraliste) qui veut purifier la lettre et l'esprit de l'islam pour le ramener à sa version prophétique initiale, mais dans le cadre actuel du XXI^e siècle. À la différence des wahabo-salafistes et autres groupes piétistes qui restent dans l'entre-soi, enferment leurs femmes, retirent leurs enfants de l'école jusqu'à ce qu'ils fassent la *hijra* (retour en pays musulman), les Frères sont des musulmans européens, ils veulent transformer la société démocratique européenne pour la rendre progressivement charia-compatible.

Comment ?

L'instrument intellectuel du frérisme est l'« islamisation de la connaissance », par laquelle ils planifient leur transformation de la société, de façon méthodique, par secteur : école, santé, médias, armée, justice, entreprises, etc. Il s'intéresse aux femmes auprès desquelles il répand sa théorie du « féminisme islamique ». Il a également un programme pour les franges populaires. Pour elles, le frérisme sous-traite un certain nombre de ses activités à des transfuges salafistes. Ces « fréro-salafistes » sont dédiés à la prédication dans les milieux moins éduqués, dans les banlieues où on enseigne l'islam par l'exemple prophétique (imiter les faits et gestes du Prophète, de ses compagnons ou de ses épouses), en utilisant la manière forte, le langage rap des banlieues, la menace des châtiments de l'Enfer, la police des mœurs, etc.

Mais le frérisme ne se cantonne pas à ces territoires physiques, ils influencent notre espace mental, en imposant des formes de terreurs psychologiques : en se victimisant, ce qui implique que « nous » sommes des bourreaux, en traitant les critiques de l'islamisme d'islamophobes. Une dame qui tenait la pancarte de Salman Rushdie durant une manifestation suite à la tentative d'assassinat de celui-ci confiait qu'elle redoutait davantage d'être traitée d'islamophobe, et d'être ainsi salie, que d'être égorgée... Ces hurlements incessants au racisme et à l'islamophobe, cette spécialité victimaire des Frères, salissent l'image que les gens ont d'eux-mêmes et les affectent profondément. Alors ils se taisent.

Comment les frères musulmans sont-ils arrivés en Europe ?

La synthèse de la pensée de Qaradawi et Mauwdoudi, que j'appelle « l'ingénieur du système-islam », s'est opérée depuis l'Europe et les États-Unis dès les années 1960 par les étudiants islamistes exilés qui avaient toute latitude en démocratie pour penser leur projet enthousiasmant de conquête d'un nouveau territoire, sur les traces du Prophète. Ils étaient comme grisés par leur liberté et étaient persuadés que beaucoup d'Occidentaux se rallieraient à la « *meilleure des religions* ».

En Europe, la prise du terrain a d'abord été territoriale, à partir de quelques centres fréristes à Leicester, Genève, Aix-la-Chapelle, Dublin ou Paris et Château-Chinon – où s'est implantée l'IESH (Institut européen des sciences humaines) de l'UOIF (Union des organisations islamiques en France). Ils ont ouvert des salles de prière, parfois ont renversé les gestionnaires de mosquées existantes, et ont ainsi planté symboliquement leur drapeau dans tout le pays, et ainsi maillé tout l'Hexagone. Les mosquées, au nom local banalisé, attenantes à des écoles ou des centres d'étude islamique, se sont ainsi multipliées après négociations avec les élus locaux non insensibles à la perspective d'un vote musulman.

L'UOIF en France a été et reste la vitrine officieuse des Frères musulmans en France, et a joué un rôle important dans la structuration du frérisme européen. L'école frériste de Bordeaux, que j'ai étudié tôt car j'y ai fait ma thèse de doctorat à la fin des années 1990, a été précurseur d'une forme très douce et sournoise d'entrisme qui a fait école. Les Frères initient peu, ils accompagnent, encadrent, financent, pour orienter les groupes concurrents vers leurs objectifs à eux.

Qu'est-ce que l'«euro-islam» de Tariq Ramadan ?

L'idée de représenter l'islam européen a germé dans l'esprit de Frères dès les années 1970, mais l'opportunité va leur être offerte dans les années 2000 quand face à l'euro-scepticisme croissant, l'heure est à la réintégration autour de « valeurs communes ». L'Union européenne se met à diffuser un discours sur les valeurs « humaines », « éthiques », « intellectuelles » et « spirituelles », et invite les principales religions d'Europe à devenir des partenaires réguliers. Elle n'a pas la capacité de se doter de critères de choix, elle accueille donc ceux qui se présentent.

Les Frères ne manquent pas cette occasion de se montrer plus européistes que les Européens sous les couleurs de la *wasatiyya* en vantant le « *dialogue entre les civilisations* ». La FOIE (Fédération européenne des Frères) a opportunément créé une « *Assemblée européenne des imams et guides spirituels musulmans* » et s'est ainsi fait adopter par l'UE comme partenaire. Tariq Ramadan a détourné, au profit des Frères, le concept d'euro-islam formulé avant lui par Bassam Tibi, un universitaire allemand d'origine syrienne qui voulait un islam réformé et adapté au contexte européen, un islam auquel on aurait retiré la charia et le jihad, pour résumer. Tariq Ramadan a repris l'expression en la subvertissant : il ne s'agissait pas pour lui de réformer l'islam pour le rendre compatible aux démocraties européennes mais de réformer le regard de l'Europe sur l'islam pour qu'elle intègre ses normes, son éthique, et d'appeler à une participation active, sociale et politique des « musulmans » en tant que tels dans l'espace public européen.

L'accusation en islamophobie est devenue l'arme fatale des fréristes. Est-ce une invention proprement frériste ?

L'utilisation systématique et méthodique du hurlement à l'islamophobie à chaque fois qu'est refusée une revendication frériste (halal et port du voile dans les établissements scolaires, les entreprises, les établissements publics, interdiction du blasphème etc.) est une méthode appliquée avec constance, détermination et même conviction. Beaucoup de musulmans croient sincèrement être cibles de haine car les Frères le leur répètent continuellement depuis trente ans, dans le cadre de leur stratégie victimaire.

Devenus propriétaire du problème public « islamophobie », ils le définissent à leur guise, l'étudient et font des propositions pour le combattre. Les institutions internationales comme l'ONU, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne paient des fortunes pour cette lutte contre « *la haine et la discrimination anti-musulmans* », où les pompiers pyromanes agissent à leur guise. Le 1er février, une coordinatrice de la lutte contre la haine anti-musulmans a été nommée par Helena Dalli la commissaire européenne à l'Égalité, laquelle a toujours eu des relations cordiales avec l'organisation frériste FEMYSO. Marion Lalisie a donc été nommée nouvelle coordinatrice de l'UE pour combattre la haine et les discriminations envers les musulmans. Si elle travaille comme son prédécesseur, son rôle devrait se borner à flécher des programmes de détection de l'islamophobie en direction des organisations fréristes pour qu'elles rédigent des rapports... alarmistes, et proposent des solutions visant l'intégration dans tous les secteurs de « musulmans » qui feront avancer l'agenda de la charia-compatibilité de nos sociétés démocratiques.

La marche contre l'islamophobie de novembre 2019 est donc un exemple de réussite frériste ?

On est plutôt là dans un banal clientélisme. On savait que le leader de la France Insoumise éconduit aux élections présidentielles de 2017, après un score honorable au premier tour, était prêt à tout pour devenir le leader de la gauche. La suite lui a donné raison. Le vote musulman a été très fort chez LFI à la suite de sa marche contre l'islamophobie dans les rues de Paris en novembre 2019 aux côtés du CCIF, aujourd'hui interdit en France, qui a depuis déplacé sa boîte aux lettres à Bruxelles sous le nom de CCIE.

Quel est le rôle des femmes dans le frérisme ?

Chez les Frères, les femmes sont mises en avant, et même affichées, surtout les Européennes voilées qui ne ressemblent pas trop à leurs épouses qui, elles, doivent rester discrètes. Ils ont compris que l'alliance avec les néoféministes et autres mouvements LGBTQI + est nécessaire pour dissimuler leurs revendications conservatrices et inégalitaires. La chaîne de propagande qatarie AJ+ – le Qatar finance les organisations fréristes européennes – qui relaie les problématiques victimaires du wokisme est l'illustration parfaite de cette stratégie de communication papier glacé qui s'adresse aux Occidentaux mais qui ne sera pas diffusé dans les pays musulmans. La section jeune de l'organisation frériste FEMYSO met systématiquement en avant des jeunes femmes aux foulards colorés de la « mode pudique » (*modest fashion*). Le marché halal n'est pas en reste puisque ce sont trois agences de mode islamique qui organisent chaque année le « *world hijab day* » qui célèbre « la liberté de porter le hijab ».

Comment contrer le frérisme ?

Former à reconnaître le frérisme, supprimer les financements de certaines associations, notamment dans le business de l'antiracisme et du néoféminisme, aux niveaux français et européens. Renforcer les contrôles des écoles privées musulmanes, interdire certains livres salafistes, notamment pour enfants, interdire le *hijab* pour les mineures. Relancer les études sur l'islam contemporain avec de vrais budgets de recherche. Voilà quelques mesures urgentes.

Maintenant, il faut bien comprendre que le frérisme a près d'un demi-siècle et que personne ne s'est réellement opposé à son implantation en Europe. Nous avons donc trois générations de Frères qui aujourd'hui dominent presque entièrement le paysage islamique français. Une visite au rassemblement du Bourget organisé par les Frères chaque année lors du week-end de Pâques permettra à chacun de comprendre dans quel univers culturel et mental vit une partie des Français musulmans.

Région Normandie : et plus de 30 millions d'euros supplémentaires pour l'enseignement privé !

CREAL 76 - Combat laïque 76 - Décembre 2022

Les fonds publics de la Région continuent à ruisseler vers les structures et établissements privés d'enseignement professionnel et supérieur. Les sommes allouées se montent à 30 437 500 € si l'on additionne seulement les décisions adoptées les 7 juillet, 19 septembre et 7 novembre 2022. Cette addition salée ne prend pas en compte l'attribution de « 148 214 € du Fonds social régional aux établissements privés et publics » - la répartition n'est pas détaillée - visant « à réduire les effets des inégalités sociales et économiques » !

Les écoles de production de Normandie toucheront 577 500 €. Ce type d'école fut créé à Lyon en 1882 par l'abbé Bossard. Il en existe 7 en Normandie. Les apprentis y travaillent deux tiers du temps, produisent et vendent sans rémunération¹. La Région finance ces écoles depuis 2018 au prétexte de lutter contre le décrochage scolaire, prétexte que contestent formellement les syndicats siégeant au Conseil économique social et environnemental régional. Ces écoles seraient-elles un modèle pour le patronat et le gouvernement ?

On sait que le développement de l'apprentissage est devenu un dogme aux niveaux national et régional. Ce soutien inconditionnel se fait au nom de la légende d'une meilleure réussite des apprentis aux examens professionnels mais en omettant le fait que le patronat sélectionne ses apprentis et qu'un tiers d'entre eux rompt néanmoins le contrat d'apprentissage. Ce modèle en pleine expansion concurrence les formations en lycée professionnel public. Il s'agit le plus souvent de formations contrôlées par les patrons employeurs via les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et les chambres de commerce et d'industrie (CCI) qui développent des CFA (centre de formation des apprentis créés par la loi Royer de 1971). La Région prévoit pour eux « plus de 9,81 millions € pour accompagner les investissements pédagogiques et immobiliers » qui font cruellement défaut aux établissements publics ! Le CFA inter-consulaire de l'Eure à Val-de-Reuil, l'un des plus grands de France, se taille la part du lion avec 7,71 millions d'aide.

Mais le record en matière de subvention publique régionale adoptée le 7 novembre concerne le projet d'école vétérinaire UniLaSalle à Mont-Saint-Aignan pour la coquette somme de 20 millions € ! La Région a accordé 50 000 € supplémentaires à cette structure privée pour la réalisation d'un partenariat avec l'université Saint-Joseph de Beyrouth, une brouille. Cette manne publique s'ajoute à celle de la Métropole Rouen-Normandie adoptée le 21 mars sans qu'on puisse en connaître le montant exact globalisé avec 4 autres projets publics et privés pour un total de 25,7 millions €².

Depuis la loi Debré de 1959, l'État et les collectivités locales financent la concurrence privée à l'enseignement public laïque. Ce dualisme scolaire qui - hélas n'est plus guère remis en cause est désormais utilisé comme une arme contre l'école publique sommée de fonctionner en adoptant les critères du privé. Cela se fait au détriment d'un enseignement affranchi de tout dogme et de l'accès des élèves des classes populaires à la poursuite des études.

¹ <http://www.creal76.fr/medias/files/combat-laique-68-mars-2018-b-.pdf#page=19>

² <http://www.creal76.fr/medias/files/combat-laique-68-mars-2018-b-.pdf#page=19>

Fin de vie : face aux représentants des cultes, Emmanuel Macron cherche une « voie moyenne »

Alicia Mihami avec AFP – ELLE – 10 janvier 2022

Emmanuel Macron entend avancer sur la question de la fin de vie « de manière respectueuse », en trouvant une « voie moyenne », ont déclaré plusieurs représentants des autorités religieuses, reçus par le chef de l'État lundi.

Sur la question de la fin de vie, « on a senti qu'il voulait absolument avancer de manière respectueuse » et « dans la complexité, il cherche à trouver une voie moyenne », a estimé Christian Krieger, le président de la Fédération protestante de France, reçu à l'Élysée pour les vœux du président aux représentants des cultes.

Parmi ces derniers étaient notamment présents le grand rabbin de France, Haïm Korsia, le président de la Conférence des évêques de France, Eric de Moulins-Beaufort, le recteur de la Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, ou encore une représentante du Forum de l'islam de France (Forif, une instance composée d'acteurs de terrain, née en 2022). Côté gouvernement, Élisabeth Borne et le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, étaient présents à ce dîner.

Emmanuel Macron a promis « qu'il consulterait personnellement toutes les autorités religieuses, une fois que la convention citoyenne aura fait son travail », « vers avril », selon M. Krieger. « En même temps », il a indiqué « qu'il se sentait le devoir de manifester un respect de personnes qui auraient perdu tout sens à leur vie en raison de leurs souffrances et de leur isolement. Et que la société doit être en capacité de répondre aux personnes qui n'ont pas de réponses religieuses pour elles-mêmes ».

RUPTURE MAJEURE

Le chef de l'État a aussi indiqué que 2023 serait « l'année du Forif », « interlocuteur », des pouvoirs publics, avec la tenue d'une nouvelle réunion « en mars » et « la désignation d'interlocuteurs dans les départements » a affirmé M. Hafiz

Le président a enfin longuement évoqué la paix et les foyers de guerre dans le monde, ont rapporté M. Korsia et M. de Moulins-Beaufort : « l'Ukraine, la Russie, mais aussi l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la République démocratique du Congo, etc. ». « Il a insisté sur la façon dont les religions peuvent être une ressource pour la paix », selon ce dernier.

En mars, les quelque 200 citoyens français de la Convention citoyenne sur la fin de vie diront s'il faut changer ou non la loi actuelle. À l'automne, les différents cultes ont exprimé leurs inquiétudes quant au débat sur la fin de vie, défendant le respect « absolu » de la vie, et estimant qu'un passage à une « aide active à mourir » constituerait une « rupture » majeure.



Getty Images

Valence : les liens d'un élu avec des associations proches des Frères musulmans sèment le trouble

Yovan Simovic – Marianne – 13 janvier 2023

Après la fuite d'une note du renseignement territorial dans la presse indiquant qu'un élu municipal de la majorité à Valence serait lié à la mouvance des Frères musulmans, l'opposition demande son retrait. Même s'il nie ces accusations, Adem Benchelloug semble bien graviter autour d'associations satellites de la sphère frériste.

L'islam politique s'est-il faufilé jusqu'au conseil municipal de Valence (Drôme) ? Une enquête du [JDD](#) parue samedi 7 janvier dévoile une note de douze pages rédigée par le service de renseignement territorial (RT) de la Drôme, intitulée : « *Radicalisation – Adem Benchelloug – élu municipal et communautaire – Frères musulmans* ». Celle-ci détaille les liens entre ce jeune élu de 32 ans – conseiller délégué à l'animation des équipements de quartiers et des équipements sportifs et appartenant à la majorité du maire LR de Valence – et la mouvance des Frères musulmans, qui promeut l'islam politique et conservateur.

À l'attention de la préfète, Élodie Degiovanni, la note dresse le profil troublant d'un élu « *formaté théologiquement depuis 2012 au sein des structures de cette idéologie que sont les associations L'Ouverture et l'institut La Plume, incontournables de la formation théologique frériste dans le département. [...] Il laisse apparaître publiquement des gages d'attachement à la République mais applique en réalité tous les préceptes de la cause religieuse fondamentaliste, visant à faire pencher les décisions publiques dans le sens de leurs intérêts* ».

Les rédacteurs ajoutent : « *L'existence d'un projet de groupe scolaire privé islamique ne semble pas étrangère à son influence, et les élus locaux, toujours prompts à recruter des relais issus des communautés, pourraient s'être fait prendre au piège de la taqiya* », l'art de la dissimulation. Les renseignements territoriaux font référence à une école privée de confession musulmane de Valence. Cette dernière avait obtenu en juin la vente d'un terrain par la municipalité pour un projet d'extension mais le dossier avait finalement été retoqué à la suite d'un article de [Charlie Hebdo](#), désignant l'établissement comme « *proche des Frères musulmans* ».

La note des policiers du RT pointe aussi la proximité de l'élu avec Abdallah Dliouah, un ancien imam bénévole à la mosquée de Valence, qui a notamment créé l'association L'Ouverture. Celui-ci est présenté comme le « *fondateur de l'influence frériste dans la Drôme* » et le « *mentor religieux* » de Adem Benchelloug. Il a, entre autres, soutenu sur ses réseaux, [Hassan Iquioussen](#), menacé d'expulsion à l'époque, indiquant par exemple, que dans un monde « *véridique et juste* », il mériterait « *tous les honneurs et décorations* ». Il est pourtant reproché au prédicateur marocain d'avoir tenu des propos complotistes sur le terrorisme, misogyne et antisémites.

L'OPPOSITION S'AGACE

Ces révélations ont suscité l'indignation de plusieurs élus à Valence. « *Quand les renseignements territoriaux nous disent qu'il y a des risques avec cet élu, j'en prends acte et je pense qu'il doit être démis de ses fonctions* » assène Bruno Casari (Ensemble !). Qui se souvient : « *À chaque fois que le maire voulait rencontrer quelqu'un à la mosquée, il passait par Adem Benchelloug...* ».

Florent Mejean (PS), également membre de l'opposition, renchérit : « *Il est impossible qu'il puisse rester au conseil municipal à la lumière des soupçons qui pèsent sur sa personne. Ce n'est pas bon pour l'image de Valence et je ne suis pas certain que les électeurs aient voté*

en 2020 pour une liste qui comporterait potentiellement une personne en lien avec les Frères musulmans ». Les deux élus ont demandé la tenue d'un conseil municipal extraordinaire, sans réponse du maire pour l'heure.

Annie Roche est du même avis. Retraitée de l'éducation nationale, l'élue Europe Ecologie-Les Verts explique s'être « soulevée contre ces deux associations pointées dans la note, par rapport au pouvoir qu'ils ont pris sur le quartier, les familles et les enfants. J'ai assisté à des conférences organisées à l'Ouverture, où à la fin, des messieurs se mettaient à genoux pour entamer leur prière. Et j'ai bien évidemment protesté », ajoute l'ancienne directrice d'école élémentaire.

Dès le lendemain de ces révélations, Adem Benchelloug s'est défendu sur le site de [France Bleu](#), se disant « blessé et meurtri » par ces accusations qui, selon lui, « ne sont fondées sur rien ». « C'est un ramassis d'affirmations sans preuve et d'allégations sans fondement. Les renseignements territoriaux sont là pour faire du renseignement, c'est leur rôle, mais qu'ils le fassent de manière correcte ». Même s'il reconnaît avoir pris un mois de cours de langue arabe à l'été 2010 avec l'association la Plume, il assure ne pas être « relié ni de près ni de loin à la mouvance des Frères musulmans ». Au près de Marianne qui l'a contacté, il indique vouloir « prendre des mesures pour protéger [sa] famille », notamment après des messages « haineux racistes et menaçants », et n'exclut pas de porter plainte.

PROXIMITÉ

Sur les réseaux sociaux justement, ses publications ne plaident cependant pas en sa faveur puisqu'il se fait parfois le relais des deux entités citées dans la note des RT. Il y a en particulier l'association l'Ouverture, qui a officiellement « pour but principal l'apprentissage de la religion avec des enseignements de qualité ». En juin 2018, Benchelloug partage sur son compte Facebook l'invitation de l'organisation pour un « repas géant pour la rupture du jeûne ». Le jeune homme semble d'ailleurs fréquenter l'organisme depuis de nombreuses années. Dans un article du *Dauphiné libéré* d'août 2012 relatant une brocante organisée par l'Ouverture, Benchelloug est présenté comme « un membre actif de l'association ». Au près de Marianne, il se défend : « Ce n'est pas le cas, je participais aux événements mais je n'étais pas membre de l'association ».

Les connexions de l'Ouverture avec la sphère frériste sont multiples : en 2021, elle vendait des calendriers de prières édités par l'association Musulmans de France, [anciennement UOIF](#), considéré comme la principale organisation des Frères musulmans dans l'hexagone, épinglée plusieurs fois pour sa complaisance avec des prêcheurs islamistes. Les logos de l'Ouverture et de l'association la Plume se retrouvent également sur des flyers pour un « Gala d'exception » prévu en 2019, en « soutien à l'ESH », l'Institut Européen des sciences Humaines, financé et dirigé par Musulmans de France. Des publications Facebook de l'Ouverture précisent d'ailleurs qu'« une partie de [leurs] enseignants » y ont été formés.

« Je n'étais pas au courant des agissements de l'UOIF », se défend Adem Benchelloug, avant d'ajouter : « Je n'ai pas de notions particulières sur cette organisation, à travers les médias. J'entends ce qu'il se dit mais je ne suis pas un de leurs adhérents et je ne vends pas de calendrier », assure-t-il. Reste à savoir si la défense de l'élus saura convaincre ses collègues du conseil municipal...



Chroniques d'une guerre sans fin

Richard Malka – France Culture – 29 janvier 2023

Richard Malka, avocat au barreau de Paris, spécialisé dans le droit de la presse et scénariste de bandes dessinées

Alors que paraît "Traité sur l'intolérance" aux éditions Grasset, Marc Weitzmann s'entretient avec l'avocat Richard Malka.

Avec

"*Nous sommes déjà tous en guerre et nos cerveaux sont les champs de bataille*" disait l'une de nos invités Asma Mahla à ce micro la semaine dernière.

Où en est-on en ce mois de janvier qui s'achève et où l'on commémore le huitième anniversaire des attentats de 2015 de cette guerre de position, qui est une guerre pour la liberté de conscience et la liberté de savoir, et non pas seulement pour la liberté d'expression comme on le dit trop souvent, et qui se joue simultanément à Paris comme à Téhéran et ailleurs ?

Salman Rushdie, qui se remet lentement de la tentative de meurtre contre lui en août dernier, s'appête à sortir un nouveau livre, *Victory City*, un conte sur le pouvoir des mots, le gouvernement iranien, responsable de la fatwa contre lui, a réclamé du gouvernement français qu'il prenne des sanctions contre Charlie Hebdo après la publication du numéro spécial du journal en soutien aux iraniennes dont le combat contre les mollahs ne faiblit pas, enfin Richard Malka, l'avocat de Charlie, publie son *Traité sur l'intolérance*, le texte de la plaidoirie qu'il a prononcé lors du procès en appel des attentats qui s'est tenu à l'automne dernier et c'est avec lui que nous allons faire le point aujourd'hui sur cette guerre qui se joue non seulement partout dans le monde, mais aussi, comme il l'écrit, à plusieurs niveaux, politique, philosophique et métaphysique.

Une guerre pour la liberté de conscience et de savoir

L'avocat Richard Malka historicise le coran et décrit deux courants théologiques : "*cette discorde-là entre mutazilites et hanbalites, on n'en est jamais sorti et pendant 1400 ans, le balancier est allé d'un côté ou de l'autre ; en ce moment, il va plutôt du côté des hanbalites*". Il poursuit en analysant une instrumentalisation du religieux par le politique. Il dénonce la sacralisation d'une religion.

Lien audio

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/signes-des-temps/chroniques-d-une-guerre-sans-fin-entretien-avec-l-avocat-richard-malka-5844678>

Blabla et néolibéralisme à gogo : ce que contient le rapport de McKinsey sur l'école

Hadrien Brachet – Marianne – 12 janvier 2023

Épinglé par la commission d'enquête du Sénat en janvier 2022, le rapport de McKinsey sur l'évolution du métier d'enseignant destiné au ministère de l'Éducation nationale est désormais accessible en ligne. Un concentré de langage managérial insipide qui pousse à la libéralisation de l'école et à son adaptation au marché du travail.

Une opération facturée pas moins de 496 800 euros, pour un résultat plus que discutable... En janvier 2022, la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des cabinets de conseil s'était étonnée d'une mission de [McKinsey](#) opérée en 2020 à destination du ministère de l'Éducation nationale et de la Direction interministérielle de la transformation publique. Le directeur associé de McKinsey France, Karim Tadjeddine, avait alors expliqué devant des sénateurs remontés qu'il s'agissait d'accompagner l'organisation d'un « séminaire » pour « réfléchir aux grandes tendances des évolutions du secteur de l'enseignement ». Celui-ci ayant été finalement annulé pour cause de Covid-19, le cabinet de conseil américain avait finalement rendu trois « livrables » sur les évolutions du métier d'enseignant, en s'appuyant sur des comparaisons internationales.

Jusque-là, ces documents n'avaient pas été rendus publics. Grâce à des démarches auprès de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), David Libeau, développeur, membre de l'association OpenKnowledge France et Marc Rees, journaliste pour le site d'investigation [L'Informé](#), viennent de les obtenir et ont pu [les mettre en ligne](#) ce mercredi 11 janvier. Parmi eux, la « version en cours d'élaboration » datée d'avril 2020 de la fameuse note intitulée « *Éclairer les évolutions du métier d'enseignant au XXI^e siècle* ». Un rapport qui, comme le reconnaissait lui-même le ministère de l'Éducation nationale auprès de la commission d'enquête, « *a pu alimenter sa réflexion sur l'accompagnement des professeurs par leurs pairs (mentorat), le besoin de repenser leur formation et la nécessité de mieux valoriser leurs compétences.* » Seule interrogation pour le journaliste Marc Rees, les métadonnées du document qui signalent une modification le 4 avril 2022, près de deux ans après le rendu : « *je ne sais pas si cela correspond à une modification substantielle ou juste orthographique ou graphique* », pointe-t-il.

En tout cas, tout au long des 204 pages pour l'instant disponibles, à la présentation léchée, alternant textes, graphiques et images d'illustrations, la note développe une vision de l'école conforme à celle développée par Emmanuel Macron au cours de sa campagne présidentielle de 2022, promouvant autonomie des établissements, rémunérations au mérite et fonctionnement décentralisé. Partant du constat que « *le métier d'enseignant évolue profondément* », McKinsey estime qu'« *appréhender ces évolutions est une nécessité impérieuse pour permettre aux professeurs de continuer à assurer leur mission, au service de la réussite de tous les élèves* ». Désormais, les professeurs « *ne sont plus uniquement des "sachants" qui transmettent un savoir théorique*, assure le cabinet de conseil. *Mais ils offrent un accompagnement plus global au développement et à l'épanouissement de l'élève – y compris, en l'éduquant sur des sujets comme le respect de la diversité, le développement durable, l'équité sociale ou l'égalité des sexes.* »

NUMÉRIQUE ET « ESPRIT D'ENTREPRISE »

Pour répondre aux défis de l'époque, le rapport préconise donc de faire évoluer le quotidien des enseignants et leurs méthodes pédagogiques. Et pour cela, à de multiples reprises, le cabinet de conseil incite à développer l'usage du numérique. Si l'apprentissage de la programmation ou la sensibilisation à l'usage des outils informatiques sont certes essentiels, McKinsey va bien plus loin, faisant appel au numérique jusqu'à plus soif. Le cabinet de

conseil suggère d'« accélérer la diffusion des méthodes comme l'apprentissage mixte », le « *blended learning* » (sic) qui consiste à associer apprentissage en ligne et cours.

Quant aux professeurs, ils « pourraient accéder à des outils technologiques pour préparer les cours, automatiser partiellement la notation, ou encore les seconder dans l'analyse des progrès réalisés par les élèves ». McKinsey propose même déjà des logiciels clés en main : « *Gradescope* », qui « s'appuie sur des méthodes informatiques d'apprentissage machine pour permettre aux enseignants de noter les élèves plus rapidement » ou « *Schoolrunner* » qui « permet aux enseignants de suivre et d'analyser les données de leurs élèves ». En somme, délesté de sa position de « sachant », l'enseignant devient un simple gestionnaire, analysant courbes, graphiques et pourcentages au profit de la maximisation des résultats.

YOGA ET PRIMES

L'idéologie néolibérale, centrée sur l'adaptation permanente des individus à une économie globalisée, imprègne d'ailleurs tout le rapport. On apprend qu'on pourra, dès le primaire, sensibiliser les élèves « aux opportunités de la société numérique » par exemple « en éveillant leur esprit d'entreprise (sic) ». Il n'est jamais trop tôt. De manière générale, l'Éducation nationale est incitée à ouvrir ses portes aux entreprises (et pas n'importe lesquelles : start-up plutôt qu'artisans boulanger ou acteurs de l'industrie) : « *Des partenaires externes pourraient être sollicités (associations, start-up, entreprises du secteur éducatif) pour développer et dispenser des programmes d'apprentissage numérique.* »

À deux doigts d'inventer le pantouflage pour les profs, le cabinet de conseil suggère aussi de « baliser des parcours de mobilité [...] vers le privé ». McKinsey appelle à développer pour les enseignants « des parcours professionnels plus individualisés, flexibles et dynamiques » et la « rémunération au mérite ». Peut-être même pourraient-ils recevoir des « chèques cadeaux supplémentaires » s'ils sont jugés « excellents », envisage McKinsey dans l'un des trois autres documents livrés au ministère.

Et pour améliorer le bien-être au travail, on pourra leur « proposer des activités extrascolaires au sein ou hors de l'école (par exemple, sport, yoga, méditation, événements conviviaux avec des parents) ». Il ne manque plus qu'une table de ping-pong et des poufs, et c'est sûr, les profs en auront fini avec leurs revendications syndicales d'un autre temps. D'ailleurs, « *McKinsey n'a jamais cherché à associer à sa réflexion la communauté enseignante ou les représentants syndicaux* », [précisait la commission d'enquête du Sénat](#). À quoi bon ?

DES ENSEIGNANTS DEVENUS MANAGERS

Toujours dans un esprit parfaitement start-up, le cabinet de conseil assure que « les compétences sociocomportementales pourraient faire l'objet d'un renforcement dans les programmes scolaires, en multipliant les exercices pratiques visant à développer chez les élèves la communication, le travail en équipe, l'esprit critique, la créativité ». Bien sûr que l'esprit critique et le travail en équipe doivent être développés chez les élèves, mais dans le vocabulaire du cabinet de conseil, l'enseignant n'est pas loin de devenir un manager – voire un « *chief happiness officer* » – toujours là pour aider ses élèves à brainstormer. Ces managers seraient eux-mêmes de plus en plus managés par leur chef d'établissement auquel McKinsey, comme Emmanuel Macron, veut donner plus de prérogatives. On lira ainsi qu'il faut renforcer son « *leadership pédagogique* », notamment en lui donnant « des pouvoirs étendus dans l'allocation de ressources financières et humaines ».

Revaloriser leur salaire, mais aussi leur fonction ! Les laisser accomplir leur mission dans les meilleures conditions au lieu de les assommer sous le ...[Lire plus](#)

Quant au modèle républicain de l'école française, il est à peine effleuré dans ce document de 204 pages. La laïcité n'est citée qu'une fois, pour rappeler que l'enseignant « *incarne également des valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité)* ». Si l'éducation morale et civique doit être transformée, c'est seulement pour sensibiliser les élèves aux « *enjeux d'une société multiculturelle, complexe, connectée* ». À l'école républicaine, fondée sur la connaissance et l'émancipation, le cabinet de conseil préfère une école-entreprise, tournée vers l'adaptation constante au monde du travail et focalisée sur le savoir-être, plutôt que le savoir-faire. Idéal pour préparer les jeunes à la « flexibilité » du monde du travail et à une société atomisée. Ferdinand Buisson voulait « *faire des républicains* », McKinsey rêve de faire des startupers.



Uniforme, dictée : le cirque médiatique pendant que l'école sombre

Natcha Polony – Marianne – 20 janvier 2023

C'est confortable, le pour ou contre. C'est sans doute pour ça que c'est le jeu préféré des journalistes. Vous êtes pour ou contre l'uniforme ? Pour ou contre la dictée ? Sur les questions scolaires, ça marche à tous les coups. Et, ce qui est formidable, c'est qu'on peut y jouer à peu près tous les deux ou trois ans. Au pis, tous les cinq ans. En fait, à chaque changement de ministre. Avec délectation, les démagogues de service fustigent le « retour aux bonnes vieilles recettes » forcément ringardes, forcément inefficaces. L'uniforme n'a jamais existé en France ? Pas grave. C'est vieux quand même ! Ce qui permet d'évacuer tout d'un revers de main. Et de considérer que « ça fait vingt ans qu'on entend ça ». En effet. On l'entend, mais on ne le met jamais en œuvre.

Attention, contrairement à ce que prétend le snobisme ambiant, il n'est absolument pas inutile de réfléchir au rôle de la dictée à l'école primaire ou d'envisager un vêtement commun pour répondre à certains maux très contemporains. Mais cela n'a d'intérêt que dans le cadre d'un diagnostic plus vaste sur l'état de l'école française et les raisons qui expliquent non seulement les résultats médiocres d'un nombre croissant d'élèves et l'incapacité désormais totale du système à déjouer les déterminismes sociaux, mais aussi la crise des vocations et, plus globalement, le sentiment de mal-être d'une large part des enseignants.

DÉMAGOGIE

Au lieu de cela, on est reparti, comme depuis vingt ans, pour des considérations ministérielles sur le collège « maillon faible » du système. Pardon, mais quand 25 % des élèves ne savent pas lire en 6e, c'est le primaire le « maillon faible ». Pourquoi ? Parce qu'on y a détruit systématiquement les méthodes d'apprentissage et la formation des enseignants. Parce que les professeurs des écoles sont aujourd'hui le produit de cette destruction et que les parents qui n'ont pas les moyens de mesurer l'ampleur des lacunes de leur enfant en grammaire ou en mathématiques sont pour leur part ravis de l'absence totale d'exigence envers Choupinet, du moment que le maître est « gentil » et « bienveillant ».

Il faut le marteler : tant que la formation des jeunes enseignants sera laissée à des idéologues persuadés que la grammaire et l'orthographe sont des vieilles lunes fascistes et que les exercices systématiques et le par-cœur sont des tortures ignobles, tant qu'on trouvera normale la paupérisation d'une profession essentielle à l'avenir du pays (rappelons qu'un professeur gagnait en 1980 2,3 fois le smic, ce qui était déjà une régression par rapport au statut des « hussards noirs », contre 1,2 fois aujourd'hui), on pourra débattre de l'uniforme ou de tout ce qu'on voudra sans rien changer à la catastrophe.

Évidemment, la démagogie de ceux qui trouvent qu'un uniforme ou un vêtement commun serait une atteinte insupportable à la « liberté » des jeunes est de même nature que celle des adeptes du nivellement par le bas. Elle laisse de nombreux professeurs enfermés dans la plus parfaite dissonance cognitive, condamnés à mentir à leurs élèves en leur offrant des notes de plus en plus mirobolantes pour des copies qu'ils savent indigentes. L'écart entre l'idée que l'on se fait de son métier et les compromissions auxquelles on est peu à peu forcé de se livrer pour répondre aux injonctions de son administration est un acide qui ronge inexorablement.

L'uniforme ? On pourrait aligner les raisons pour lesquelles un vêtement commun permettrait de protéger les enfants de l'emprise du consumérisme et de mettre fin aux contournements de la loi par les intégristes islamistes. On pourrait se lancer dans un éloge de la dictée comme confrontation des enfants à une langue dont ils s'imprégneront inconsciemment. Mais, dans l'océan du mensonge et du renoncement, ce ne seraient que des vagueslettes.

L'école républicaine a-t-elle un avenir ?

Camille Dejardin, Mathilse Brezet – France Culture – 8 octobre 2022

Mathilde Brézet Professeur agrégée de lettres classiques
Camille Dejardin Docteur en sciences politiques, professeur de philosophie

Quand un certain désenchantement plane sur l'Education nationale : débat autour de la question avec Camille Dejardin et Mathilde Brezet.

Alain Finkielkraut s'entretient avec les universitaires, Camille Dejardin, auteure de *Urgence pour l'école républicaine* (essai paru aux éd. Gallimard), et *Mathilde Brezet*.

"La dévaluation de l'enseignement public ratifie l'abandon de ceux qui n'ont que l'école pour s'élever.

Ce qui se joue à l'école concerne chacun de nous du fait de ses conséquences sur la société. Or *l'ascenseur social* républicain n'opère plus. L'école trahit ses usagers, ses acteurs et, surtout, ses promesses d'égalité des chances par l'instruction et l'éducation à la citoyenneté." Camille Dejardin, *Urgence pour l'école républicaine*.

"En 1989, Christian Baudelot et Roger Establet publiaient une enquête sur l'éducation en France fouillée et chiffrée, au titre décoiffant, *Le niveau monte*. Nous sommes en 2022, et l'optimisme n'est plus vraiment de mise. Même la sociologie, malgré ses efforts, malgré son infatigable bonne volonté, ne peut dissimuler la situation. Bien que nous vivions sous le climat de la déconstruction tous azimuts, le gouvernement du nouveau quinquennat devrait s'assigner pour première mission la reconstruction de l'école. Je ne sais pas si tel est le cas, l'objectif du Président de la République et de son Ministre de l'Education (...). Première question posée à nos deux invitées : Quel est l'état exact de l'enseignement secondaire en France ?" Alain Finkielkraut

"L'état exact de l'enseignement secondaire en France est évidemment difficile à connaître, puisque condenser un état des lieux de l'éducation en un certain nombre d'indicateurs chiffrés - comme on le dit aujourd'hui - porte nécessairement le risque d'introduire des biais dans la mesure. Il faut d'abord savoir ce que l'on mesure, comment, et comment on réduit une situation éminemment complexe, plurielle - par la pluralité des filières, mais aussi par la diversité des situations entre les établissements - en une certaine série de chiffres prétendument éclairante pour l'action publique. Ce qui m'a interpellée, c'est qu'un certain désenchantement plane sur l'Education nationale et notamment, dans le secondaire. Et ce qui est sûr, c'est que même les indicateurs chiffrés aujourd'hui, ne sont plus à l'optimisme." Camille Dejardin

Lien audio

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/repliques/l-ecole-republicaine-a-t-elle-un-avenir-3621509>

« L'ARME DES FRERES MUSULMANS, C'EST LA RUSE »

Clément Pétrault – Le Point – 27 janvier 2023

ENTRETIEN. Dans un livre-enquête, l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler montre comment les islamistes parviennent à fissurer les sociétés occidentales.

Une vision, une identité, un plan. Il ne faut pas juger les Frères musulmans sur leurs effectifs revendiqués (aucun), mais sur leur sens de l'organisation et leur propension à imposer leurs thèmes de prédilection dans des sociétés tourmentées par le doute. Pour l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler, les plans bâtis par les Frères musulmans se déroulent comme prévu : leur idéologie a largement essaimé au-delà du cercle de la confrérie, au point de devenir la principale norme identitaire et religieuse des musulmans européens. Ils ont tenté par tous les moyens – souvent avec succès – de subvertir les institutions et cherché à « islamiser » la connaissance, notamment les sciences humaines. Dans une enquête fouillée, *Le Frérisme et ses réseaux* (Odile Jacob), la spécialiste de l'islamisme, chargée de recherche CNRS (par ailleurs autrice en 2017 du livre *Le Marché halal ou l'invention d'une tradition*) décortique avec acuité l'origine d'un mouvement qui prospère sur nos faiblesses, grâce à des armes conceptuelles comme l'islamophobie.

LE POINT : COMMENT DISTINGUEZ-VOUS LE FRERISME DE L'ISLAMISME ?

Florence Bergeaud-Blackler : L'islamisme désigne l'ensemble des mouvements de l'islam politique cherchant à prendre le pouvoir dans les pays musulmans pour y instaurer la charia, il s'adresse à un État. J'appelle frérisme le mouvement transnational qui veut conquérir le monde en le rendant « charia compatible ». Sa stratégie d'implantation et d'extension est différente de celle des groupes islamistes des pays musulmans ; elle passe d'abord par la culture et l'économie, dans un monde globalisé dominé par les idéologies du libre-échange et de l'inclusivité. Historiquement, le frérisme a commencé à prendre forme sur les campus universitaires européens et américains, dans les années 1960, où se sont rencontrés des étudiants ou des réfugiés islamistes du Maghreb, du Moyen-Orient et du Pakistan. Ces jeunes hommes qui ne pouvaient pas rentrer dans leur pays, où ils risquaient la prison ou la mort – alors qu'ils pouvaient pratiquer paisiblement en Europe – se sont forgé un nouveau destin, celui d'islamiser les territoires non musulmans par la da'wa, la prédication, et par la démographie. Et ils se sont mis au travail, galvanisés par leur mission et leur liberté. Le frérisme utilise l'"islamisation de la connaissance", qui consiste à retourner la pensée critique de l'Occident contre lui-même.

QUELLES SONT LEURS METHODES ?

La doctrine de ce mouvement est « l'islam du juste milieu » théorisé par Youssef al-Qaradawi, dont j'ai étudié un certain nombre de textes qui n'avaient pas été traduits en français. Le cheikh s'est inspiré de la confrérie arabe des Frères musulmans fondée par Hassan el-Banna en 1928, et de la branche indopakistanaise plus récente de Abul Ala Maududi. Le frérisme n'est pas une théologie ni une école juridique, c'est ce que j'appelle un « système d'action » qui se donne pour mission de piloter depuis une position médiane les différentes composantes théologiques et juridiques de l'islam sunnite pour qu'elles accomplissent la prophétie ultime, qui est l'instauration du califat sur terre. Le frérisme utilise les compétences et les spécificités de chacun pour les rediriger vers l'objectif, en infiltrant les milieux à conquérir pour en modifier l'ADN. Il fonctionne très méthodiquement par plan, en se dissimulant et en agissant le plus souvent dans le cadre des lois démocratiques.

ON REPROCHE AUX FRERES MUSULMANS UNE CERTAINE DUPLICITE. COMMENT SE TRADUIT-ELLE ?

Je préfère employer le terme de « ruse », qui inclut la duplicité et la dissimulation. Le frérisme emploie la force de ses ennemis contre eux-mêmes, utilise certains de ses adversaires contre d'autres, et ne refuse pas une alliance provisoire avec certains de ses ennemis, si c'est pour combattre un plus grand adversaire. Le frérisme utilise le mensonge, la dissimulation, la subversion, la guérilla juridique, l'intimidation et l'« islamisation de la connaissance », qui consiste à reprendre et retourner la pensée critique de l'Occident contre lui-même. Le problème, c'est qu'il agit le plus souvent dans le cadre de la loi et que mentir, tromper, ruser n'est pas interdit. Le frérisme ne respecte pas les principes qui fondent et légitiment les lois d'une démocratie. Ses hurlements à l'islamophobie, chaque fois qu'on le prend la main dans le sac, activent ceux des militants de la gauche anticapitaliste, auprès de laquelle il se fait passer pour un néoprolétariat. Mais l'idée que le frérisme soit de gauche est une tromperie puisque, par exemple, le marché halal, instrument de son expansion, est profondément compatible avec le néolibéralisme.

Par crainte d'être considérée comme coupable d'injustice, la démocratie se plie aux exigences insensées de ses victimes supposées.

ON A LE SENTIMENT QUE LA GAUCHE SE DECHIRE QUASI SYSTEMATIQUEMENT SUR LES QUESTIONS QUE CHERCHE A IMPOSER LE FRERISME A L'ENSEMBLE DE LA SOCIETE...

L'arme principale du frérisme, c'est l'intelligence. Sa lutte machiavélique contre le blasphème et l'islamophobie est redoutable car elle s'appuie sur la culpabilité et l'incapacité de l'Occident à supporter la violence, fruit d'un long processus de civilisation des mœurs décrit par Norbert Elias. Par crainte d'être considérée comme coupable d'injustice, la démocratie se plie aux exigences insensées de ses victimes supposées. Par mauvaise conscience, en espérant payer et en finir une fois pour toutes, elle organise sa propre censure, comme on l'a vu à maintes reprises depuis l'affaire Rushdie ; des salles de cinéma ou de théâtre déprogramment des films ou des représentations, des journaux refusent de reproduire ou même de décrire, voire floutent, des images jugées offensantes, les universités travaillent sur l'islamophobie et laissent tomber les études sur l'islam, des intellectuels demandent à Charlie Hebdo de renoncer à dessiner...

COMMENT LE FRERISME S'EST-IL PROPAGE EN EUROPE ?

Les Frères ont commencé par prendre en main les écoles coraniques, les mosquées de quartier en couvrant le territoire d'associations islamiques dont les noms n'étaient plus arabes mais banalisés et localisés, comme l'association des musulmans « de la Gironde », « d'Angers » ou « de Lille ». Ils étaient peu nombreux, faisaient face à l'islam des consulats des pays d'origine, plus préoccupés par le contrôle de leurs ressortissants en diaspora que par la foi. Ce n'était pas de l'improvisation mais le produit de plans successifs par lesquels le frérisme s'est effectivement déployé par détournement ou étouffement des différents courants de l'islam. Dans mon livre, je rapporte plusieurs de ces plans, et notamment celui du prédicateur Youssef al-Qaradawi, qui avait annoncé sa stratégie pour lever un « mouvement islamique » dès 1990 pour les trente années à venir ; un plan qui s'est en partie réalisé. L'un des objectifs était de former une élite musulmane, un autre d'islamiser la connaissance par le biais des sciences humaines.

VOUS LES AVEZ VUS A L'ŒUVRE ?

Quand j'ai préparé ma thèse, mon profil les intéressait. Ils m'invitaient dans les cercles féminins, ou même au premier rang du congrès de l'UOIF [Union des organisations islamiques de France, aujourd'hui Musulmans de France, NDLR] avec les chefs de la confrérie ! J'ai compris qu'ils cherchaient à me recruter, d'autant que les femmes diplômées converties sont particulièrement valorisées pour leur capacité à comprendre la culture locale.

Notre société se défend moins bien contre l'entrisme féminin car les femmes sont considérées, à tort, comme moins dangereuses que les hommes. Je posais trop de questions, ils ont renoncé...

VOUS ECRIVEZ QUE LE FRERISME DIFFUSE « DES NORMES ET DES VALEURS QUI RENFORCENT L'ANTISEMITISME, LA MISOGYNIE, LA CRIMINALISATION DE L'HOMOSEXUALITE ». CELA NE VA-T-IL PAS A L'ENCONTRE DU LIBERALISME CULTUREL DEFENDU PAR LA GAUCHE DANS LA PLUPART DES DEMOCRATIES OCCIDENTALES ?

Qaradawi incite à cultiver l'hostilité à l'égard des Juifs, l'un de ses adeptes, Hassan Iquioussen, l'illustre très bien. Évidemment, l'antisémitisme étant interdit, la lutte pour la libération de la Palestine permet de cultiver en creux la haine d'Israël et des Juifs. L'inégalité homme-femme est portée par des sourates du Coran très explicites, et seule l'abrogation peut venir à bout de ce problème. Sauf que les Frères sont des partisans d'une lecture littéraliste du Coran, considéré comme la parole de Dieu, donc sacré, intouchable. Sur l'homosexualité, les Frères prétendent ne pas condamner les homosexuels mais l'homosexualité, ce qui est évidemment une absurdité. C'est une ruse destinée à se montrer ouvert et libéral, mais aussi à faire des mouvements LGBTQI des alliés utiles dans le dispositif d'atomisation de la société en communautés sexuelles, raciales ou religieuses. Il suffit que les Frères disent qu'ils défendent les victimes homosexuelles, les femmes battues ou les victimes des attentats pour qu'on les considère comme des démocrates ou même des alliés contre Daech. Nous avons envie de croire qu'ils sont nos amis car ils nous font peur, mais ils nous veulent comme ennemis.

QUELLE DIFFERENCE FAITES-VOUS ENTRE LE SALAFISME ET LE FRERISME ?

Tous sont des « salafis » au sens où ils ont pour modèle éthique et pratique le prophète et ce qu'ils appellent les pieux anciens, mais la différence fondamentale, c'est que les wahabo-salafistes vivent en communauté fermée et ne sont pas destinés à vivre en Europe, ils sont programmés pour faire la hijra, c'est-à-dire le retour en terre d'islam. Quand ils se résignent à vivre en terre mécréante, en terre de contrat, ils acceptent de participer à l'instauration de la société islamique et entrent dans la dynamique politico-religieuse frériste.

FAUT-IL LUTTER CONTRE LE FRERISME EN EUROPE ?

Tout le monde doit être informé de la façon particulière dont le frérisme fonctionne. Il faut que tous les services régaliens soient formés, mais aussi les services sociaux, les entreprises, notamment celles qui agissent dans le secteur halal. Il faut interrompre les financements de certaines ONG qui luttent supposément contre le racisme, l'islamophobie ou la radicalisation, véritables niches de l'activisme frériste. Il faut mener ce combat au niveau des institutions européennes. Il faut aider enfin les musulmans qui ne veulent pas de l'emprise frériste, pour qu'ils puissent s'en libérer et permettre la renaissance de la pluralité des courants.

Florence Bergeaud-Blakler, anthropologue, spécialiste de l'islamisme. © SÉBASTIEN LEBAN POUR « LE POINT »

« En finir avec les cours de religion à l'école »

Olivier Jarrigue– Le Républicain Lorrain – 13 novembre 2022

Il est l'un des spécialistes du Concordat. Auteur, universitaire, historien, Michel Seelig défend l'abandon du caractère obligatoire de l'enseignement religieux à l'école. Chiffres à l'appui, il constate que le temps lui donne gain de cause. À défaut des politiques.

Il n'est plus président du Cercle Jean-Macé, mais il est toujours membre du comité national Laïcité-République. Président de l'IUT, Michel Seelig a derrière lui une série d'articles et de livres importants consacrés au Concordat, aux cultes et au pouvoir.

Car en Alsace-Moselle, celui-ci imprime encore une version différente de laïcité à la française. Et il n'a rien à voir avec le droit local. Un des marqueurs de ce Concordat, ce sont les cours de religion obligatoires à l'école. Deux mois après la rentrée, Michel Seelig a les chiffres pour la Moselle de la présence en classe des élèves. Ils témoignent d'une évolution régulière, accélérée, et sans doute irréversible.

Aujourd'hui, combien d'élèves fréquentent les cours de religion obligatoire ?

Michel SEELIG : « Cette année, cela a encore baissé. En 2018, dans le primaire, en Moselle, cela concernait 52,72 % des élèves. Ils ne sont plus que 49,27 % aujourd'hui. À Metz, on est autour de 35 %. Dès que l'on quitte la primaire, la courbe s'effondre et on a une disparition quasi totale au lycée. Dans les collèges, on est passé de 12,76 % à 7,31 %. Dans les lycées, de 0,12 % à 0,05 %, car cela ne concerne que deux lycées sur toute la Moselle... En Alsace, c'est encore 20 % dans les lycées. Dans les écoles, il y a vingt ans, on était à plus de 75 %. Il y a des différences considérables entre villes et campagnes, zone francophone et germanophone. Incontestablement, il y a une pression énorme dans les villages et certains quartiers. »

Qu'implique ce cours obligatoire ?

« Une de nos revendications est la suppression du caractère obligatoire de ce cours. L'école doit diffuser des savoirs, non des croyances. Il faut comprendre une chose : le Code de l'Éducation nationale dit que l'enseignement a une durée hebdomadaire de 24 heures. Cette heure d'enseignement religieux, c'est une heure de moins pour des matières scientifiques, le français, etc. »

Pour vous, cette fin de l'obligation est-elle attendue par les parents ?

« Je suis persuadé qu'il n'y aurait pas de mouvement de foule contre cela. Il y a deux ans, notre sondage a révélé qu'une large majorité de Mosellans souhaitait la fin du Concordat, ainsi qu'une majorité d'Alsaciens, sauf dans la campagne bas-rhinoise. Il y a une perte d'influence des cultes principaux et cela coûte 55 millions d'euros par an de payer les religieux. »

Mais après tout, enseigner les religions à l'école n'est pas si mal. Pourquoi ne pas étendre cette obligation à toute la France ?

« Depuis 2011, le Conseil constitutionnel a interdit d'étendre à d'autres bénéficiaires ni d'élargir le champ de compétences du droit local et du Concordat. Un droit qui n'évolue pas meurt peu à peu. Il faudrait changer la Constitution et ce n'est pas demain la veille... Maintenant, il y a des textes dans l'école qui prévoient l'enseignement des faits religieux. J'ai appris les cinq piliers de l'islam à l'école, à Yutz. »
Pour bien des gens, toucher au Concordat serait toucher au droit local... Perdre les jours fériés par exemple.

« On nous dit depuis 1945 que si on ne paye plus les curés, il n'y aura plus la Sécu ! Il n'y a aucun lien ! Cela n'a plus de sens de payer les religieux ! Les deux jours fériés sont dans le Code du travail ! Il y a une frilosité des politiques qui pensent que la population ne peut pas accepter le changement. Il y a aussi que toutes les professions libérales, les notaires, les huissiers, les pharmaciens, les avocats, les chasseurs, profitent du droit local. À tous ces privilégiés, on dit que si on touche au Concordat, tout s'écroulera. Le fond du problème est aussi identitaire. Roland Riess, alors maire de Strasbourg, l'avait résumé ainsi : "Le bilinguisme et le Concordat sont consubstantiels de l'identité alsacienne". Cela trouve des échos dans la partie germanophone de la Moselle. À cause de cette frilosité des élus, je suis persuadé que rien ne bougera. »

La laïcité, quelle définition ?

« Pour moi, la laïcité recouvre plusieurs choses. En premier lieu, la liberté absolue de conscience, qui permet la liberté de cultures dans le respect des lois. En second lieu, c'est la séparation des Églises et de l'État, la non-reconnaissance d'un culte et son non-financement. Dans une République laïque, le fait qu'il y ait une obligation d'ordre religieux est incongru.

En 2021, on a voté la loi contre le séparatisme et ici on sépare les enfants en fonction de leur religion ? Le principe d'égalité devant la loi ne s'applique pas... »

D'où vient chez vous ce combat pour la laïcité ?

« C'est un combat pour la République. Je ne suis pas antireligieux. Je suis un passionné du fait religieux. Dans ma bibliothèque, j'ai 7 000 livres, dont 2 000 consacrés aux religions. Je peux parfaitement comprendre le besoin de croire à une puissance religieuse. Mais je reprends cette citation de Victor Hugo : "L'Église chez elle et l'État chez lui". Toutes les Églises.

La loi du Dieu de certains ne doit pas s'imposer aux citoyens. »

Gérard Bouchet – Les pères de l’Ecole laïque : la cacophonie

Eric Marquis. 29 janvier 2023

Gérard Bouchet, Ils ont pensé l’Ecole républicaine, éd. L’Harmattan, coll. Débats Laïques, 2022

Après l’assassinat de Samuel Paty, les adeptes de la thèse de « l’huile sur le feu » ont ressorti la fameuse *Lettre aux instituteurs* de Jules Ferry (1883) : « Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu’il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ». Une approche bien éloignée de celle d’autres « penseurs » et pères de l’école républicaine.

L’un des principaux intérêts de la remarquable synthèse de leurs réflexions (Rousseau, Talleyrand, Condorcet, Quinet, Ferry, Buisson, Jaurès, Alain) effectuée par Gérard Bouchet, est de montrer, à l’encontre d’une approche manichéenne « bloc contre bloc » (comme aurait dit Clemenceau), que les grands ancêtres de la laïcité de l’école, s’ils se retrouvent sur la nécessité que l’instruction soit séparée de l’institution religieuse [1] et que l’école (primaire, dans un premier temps) soit laïque, obligatoire et gratuite, affichent des positions extrêmement diverses, voire divergentes, sur la façon de mettre en oeuvre ces principes.

Pour apprécier le chemin parcouru, il est d’abord indispensable de se souvenir d’où l’on vient, ce qu’était l’enseignement sous l’Ancien régime : « L’Éducation n’a été envisagée que comme une action exercée sur les hommes – en leur enfance en particulier – au service de la foi chrétienne et, comme telle, relevant de la responsabilité et de l’autorité exclusives de l’Église dominante ». Par exemple, « savoir lire a une utilité principale : prier Dieu dans les bonnes formes ».

Les créations d’écoles « restent toujours sous l’autorité de l’Église ». « Il est hors de question que le contrôle de l’enseignement échappe, de quelque manière que ce soit, à l’institution religieuse. » Jusqu’à la fin du XVIIIe siècle, l’enseignement est pour l’essentiel réservé aux classes aisées. Les enseignants sont des religieux, ce sera encore le cas pour la plupart d’entre eux en 1879.

Et l’auteur, docteur en philosophie, de distinguer donc au sein de sa recension les penseurs qui se sont efforcés, eux, « de donner corps à un projet d’école au service de l’égalité, de la liberté et de l’émancipation intellectuelle : Talleyrand, Condorcet, Quinet, Jaurès, Alain ».

Quand Jules Ferry assène aux instituteurs « Vous êtes l’auxiliaire et, à certains égards, le suppléant du père de famille », Jean Jaurès écrira, vingt ans plus tard, qu’« il n’appartient à personne, ou particulier, ou famille, ou congrégation de s’interposer entre le devoir de la nation et ce droit de l’enfance » à l’instruction, puisque celle-ci est un devoir de la puissance publique à l’égard de tous les citoyens.

Plus tôt, Edgar Quinet relevait que « l’instituteur a un dogme plus universel que le prêtre, car il parle tout ensemble au catholique, au protestant, au juif et il les fait entrer dans la même communion civile ». On mesure tout le chemin fait... en arrière, quand, en 2007, le président Sarkozy proférait au Latran que « l’instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur » [2].

La famille, l’Eglise et l’école sont partenaires dans l’éducation des enfants, chez Ferry et d’autres laïques de premier plan du XIXe siècle, certes anticléricaux mais majoritairement déistes plutôt qu’athées.

La laïcité 1882/1905 « éloigne certes l’école des Eglises mais ne l’écarte pas, bien loin de là, du religieux », écrit Gérard Bouchet. « La laïcité des « pères de l’école » est très loin d’une laïcité antireligieuse [...] Le rationalisme de [Ferdinand] Buisson, pour ne parler que de lui, le conduit à une position dans laquelle les libres penseurs athées d’aujourd’hui peuvent difficilement se reconnaître. » Directeur de l’enseignement primaire en 1882, Buisson proposait déjà en 1869 la création d’une Eglise sans dogme, sans magistère clérical...

Cette tension va se traduire par une application, disons, disparate, de la laïcisation des "contenus" enseignés. La loi du 28 mars 1882 supprime à l'école l'instruction religieuse mais introduit l' « instruction morale et civique ». S'ensuit pendant plusieurs années un bras de fer très révélateur.

En théorie, « les républicains affirment qu'une morale qui ne trouve pas son fondement dans les commandements divins peut parfaitement exister », tandis que pour l'opposition conservatrice une école sans Dieu est une école sans morale. En réalité, les républicains eux-mêmes sont divisés.

Résultat, un flagrant « décalage » « entre la lettre de la loi et l'interprétation qui en a été faite dans les instructions ». Par exemple, voici ce qu'on peut lire dans les programmes scolaires officiels : il s'agit de « fortifier et d'enraciner dans l'âme des élèves les notions de moralité humaine acquises au cours d'un enseignement religieux qui les a familiarisés avec l'idée de Dieu auteur de l'univers et père des hommes » !

Cette légèreté va conduire à une « guerre des manuels ». Certains ouvrages d'instruction civique sont carrément mis à l'Index par le Vatican, comme celui de Paul Bert, lequel prétend, oh scandale, former des hommes « qui puissent être moraux sans avoir été ou après avoir cessé d'être croyants ». Mais la plupart édictent des « devoirs envers Dieu » : en les passant méticuleusement en revue, Gérard Bouchet distingue une « continuité flagrante entre les valeurs portées par le catéchisme catholique et les valeurs de la morale laïque ». On est loin de Condorcet quand il avançait que « les principes de la morale enseignée dans les écoles et les instituts seront ceux qui, fondés sur nos sentiments naturels et sur la raison appartiennent également à tous les hommes »...

Comme toujours, ce sont les enseignants qui font les frais des attermoissements des politiques. « Beaucoup d'instituteurs ont du mal à trouver la ligne juste entre l'abstention confessionnelle qu'on exige d'eux et l'engagement religieux qu'on leur demande d'assurer ». . Autre point d'achoppement, la priorité de l'école doit-elle être de transmettre des connaissances ?

Avec le recul, on pourrait lancer « Ce serait déjà pas mal ! » Pour Talleyrand, le but majeur de l'instruction est « d'empêcher que les inégalités naturelles en matière de connaissances laissent qui que ce soit dans la dépendance de ceux qui savent – ou prétendent savoir – lesquels pourraient exercer sur les ignorants un pouvoir tyrannique ». Et l'ancien évêque résume : « l'Homme ignorant est à la merci du charlatan et beaucoup dépendant de l'Homme instruit ».

Ainsi, il recommande de « ne jamais confondre la connaissance et la croyance » ; « le savoir a son domaine à l'école. La croyance trouve le sien dans les lieux de culte ».

Pour d'autres, l'instruction laïque et républicaine doit aller, sinon contre, du moins au-delà de la transmission du savoir. Et Gérard Bouchet, président de l'Observatoire de la laïcité Drôme-Ardèche, ne cache pas qu'il se situe dans ce camp. Des écrits de Condorcet, il retient notamment que l'école républicaine « ne cherche pas à brimer les élites au profit de la médiocrité pour les aligner sur un savoir moyen partagé. Elle cherche au contraire à porter chacun vers le meilleur de ce qu'il peut atteindre quel que soit le niveau qui lui est accessible ».

L'auteur des *Mémoires sur l'instruction publique* (1791) considère qu'« une croyance, même s'agissant d'une croyance vraie quant à son contenu, place l'homme dans une situation de dépendance à l'égard de ce qu'il croit ou de celui qui énonce l'objet de cette croyance ». Aussi, « tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auraient été brisées, en vain ces opinions de commande seraient d'utiles vérités ; le genre humain n'en resterait pas moins partagé en deux classes, celle des hommes qui raisonnent et celle des hommes qui croient, celle des maîtres et celle des esclaves ».

Alors, il ne suffit pas de répéter une vérité. Il s'agit de « développer toutes les aptitudes dont chaque être est porteur dans sa triple dimension, personnelle, sociale et politique, c'est un principe de justice pour Condorcet ». Qui écrit : « Le citoyen doit être instruit certes, mais en même temps il doit être institué, c'est-à-dire qu'on doit le former à exercer son jugement et son esprit critique pour n'obéir désormais qu'aux injonctions de la seule raison. »

Ainsi, Condorcet place la barre très haut en rappelant que le rôle des enseignants n'est pas seulement de transmettre des connaissances mais de participer à l'émergence de la liberté individuelle : « Celui qui en entrant dans la société y porte des opinions que son éducation lui a données n'est plus un homme libre ; il est l'esclave de ses maîtres, et ses fers sont d'autant plus difficile à rompre que lui-même ne les sent pas et qu'il croit obéir à sa raison, quand il ne fait que se soumettre à celle d'un autre. »

Bref, résume Gérard Bouchet, « les lois de 1881/1882/1886 marquent donc le début, et non l'achèvement, de la mise en place effective d'une école portée par les idées héritées de Talleyrand, Condorcet ou Quinet. »

Dans la cacophonie ainsi décrite, certains verront une fragilité, d'autres une diversité féconde. Les uns et les autres n'ont plus qu'à s'attacher, ici et maintenant, à réunir ce qui est éparé.

[1] Mirabeau (1791) : « La religion n'est pas, et ne peut pas être un rapport social, elle est un rapport entre l'homme privé et l'être infini. »

[2] Voir *Sarkozy au Latran* (20 déc. 07) : "L'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur", dans la *Revue de presse le dossier Sarkozy au Vatican* (déc. 07) dans *Sarkozy et la laïcité* dans *Nicolas Sarkozy* (note du CLR).

Post scriptum

Voir aussi VIDEO G. Bouchet : La laïcité, ce n'est pas "l'entente entre les religions" (France 3 Rhône-Alpes, 9 déc. 22), *Ils ont pensé l'École républicaine*, de Gérard Bouchet (éd. L'Harmattan, coll. Débats laïques), dans la *Revue de presse les dossiers Morale laïque à l'école et Enseigner le "fait religieux" dans Programmes scolaires* dans la rubrique *Ecole* ; Ferry, Buisson, Guizot... "Les pères fondateurs" (*Marianne*, hors série *Laïcité*, mars 21) dans *Marianne* : « Qui veut la mort de la laïcité française ? » (mars 21) ; "1880 : quand la IIIe République invente la morale laïque" (*France Culture*, 31 jan. 19) dans *Histoire* ; Ph. Raynaud : Le problème est "d'empêcher qu'une partie religieuse de la société puisse asservir le reste de la société" (*marianne.net*, 27 mars 19) ; dans les *Initiatives proches VIDEO EGCL Conférence « Faut-il avoir une religion pour avoir une morale ? »* avec G. Delfau, G. Chevrier, H. Mathoux (EGCL, 23 nov. 21), les autres *Notes de lecture* dans *Culture* (note du CLR).



« Certains chercheurs font croire qu'une bouillie militante. serait de la science »

Engénie Bastié – Le Figaro – 24 mai 2021

ENTRETIEN

Nathalie Heinich

La sociologue et directrice de recherche au CNRS publie *Ce que le militantisme fait à la recherche*, un texte incisif et profond. Avec une particulière netteté, elle analyse la crise que traversent l'enseignement supérieur et la recherche, minés par de puissants courants idéologiques, décoloniaux, féministes ou intersectionnels.

LE FIGARO. - *En dénonçant l'entrisme de l'« islamo-gauchisme » à l'université, la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a lancé une intense controverse. Quel regard jetez-vous sur cette polémique et la façon dont elle s'est déroulée ?*

Nathalie HEINICH. - Cette controverse a commencé dès le mois d'octobre 2020, lorsque Jean-Michel Blanquer a, le premier, dénoncé cet islamo-gauchisme universitaire, à la suite de l'assassinat de Samuel Paty par un islamiste. Ce n'était en rien irresponsable, comme l'ont prétendu certains : il existe des courants des sciences humaines et sociales issus d'une tradition militante d'extrême gauche, aveugles à la réalité de l'islamo-fascisme, qui ne voient dans l'islamisme radical qu'une réaction aux discriminations et à l'héritage colonial. Ces courants alimentent l'idée qu'il existerait un « racisme d'État » ou une « islamophobie » structurelle ; la laïcité serait une arme contre les musulmans et l'interdiction du voile à l'école, de la burqa et du burqini, une discrimination raciste contre les musulmanes : autant de contre-vérités dont s'emparent les islamistes pour justifier leurs velléités séparatistes voire excuser les auteurs d'attentats commis au nom de l'islam, ou plutôt de la version politique totalitaire qu'en promeuvent les plus radicaux d'entre eux. Ces chercheurs contribuent ainsi à légitimer le terreau dans lequel s'épanouissent les assassins de l'école Ozar Hatorah, de *Charlie Hebdo*, de l'Hyper Cacher ou des terrasses de l'Est parisien.

En réitérant quatre mois plus tard les accusations portées par Blanquer - soutenu dans une tribune signée par une centaine d'universitaires -, Frédérique Vidal n'a eu que le tort de se réveiller un peu tard et, surtout, de se tromper d'outil en demandant une inspection au CNRS, dont ce n'est pas le rôle (et qui est tout aussi traversé que l'université par ces courants). Ses nombreux et bruyants détracteurs ont fait mine de s'inquiéter d'une mainmise du pouvoir sur la recherche, usant et abusant de l'épouvantail d'un prétendu « maccarthysme », alors que rien n'est plus normal que le contrôle de la scientificité des productions académiques par les pairs. Or c'est là que le bât blesse, et les « académomilitants », comme je les nomme dans mon texte, le savent bien : leur production est si faible, si peu conforme aux règles de rigueur et à l'esprit de découverte attendu de tout chercheur qu'ils ont tout à perdre à une expertise sérieuse de leurs travaux et de leurs enseignements. D'où - par-delà les convictions idéologiques - la levée de boucliers au nom d'une « liberté académique » qu'ils sont les premiers à bafouer en acceptant que des impératifs militants dictent le contenu des enseignements et des publications, comme c'est le cas avec la « cancel culture ».

Vous attribuez la tendance de la sociologie française, depuis le début des années 1990, à importer le « combat politique » dans l'espace scientifique à un certain courant bourdieusien devenu hégémonique. Quel rôle a joué Bourdieu dans la politisation de la sociologie ?

Ce que je nomme le « militantisme académique » remonte, hélas, bien au-delà de la dernière génération, et ne concerne pas que la sociologie : il suffit de se souvenir de la

période stalinienne et de sa « science prolétarienne », après-guerre, ainsi que des délires maoïstes dans les universités des années 1970. Mais la sociologie de Bourdieu, dans la version « engagée » qu'il a lui-même encouragée à partir de son livre *La Misère du monde* (la sociologie comme « sport de combat »), a beaucoup fait pour accréditer l'idée qu'il serait légitime de mettre le travail universitaire au service d'objectifs politiques, rejoignant ainsi les mouvements militants de la gauche radicale du type Attac (ce que mon collègue Didier Lapeyronnie, dans un article remarqué, qualifia d'« *académisme radical* »). Pour beaucoup de jeunes sociologues, la sociologie ne peut être que cette « sociologie critique », vouée à mettre en évidence les inégalités et à expliquer opinions, idées et actions par la « position dans le champ » et les « effets de domination ». Or, lorsque Max Weber étudiait les formes de domination, c'était dans une perspective analytique de compréhension du monde et non pas, comme chez le Bourdieu « militant », dans une perspective de dénonciation. Celle-ci est parfaitement légitime dans l'arène politique, mais n'a rien à faire dans l'arène universitaire, dédiée à la production et à la transmission des connaissances. L'abandon du découpage en disciplines au profit des « studies » fabrique des universitaires incultes, qui ne connaissent que ce qui touche immédiatement à leur objet et ignorent l'essentiel des concepts, des problématiques, des méthodes des sciences sociales.

D'où vient la prolifération des « studies » dans le champ des sciences sociales et en quoi ces nouvelles recherches rompent-elles avec la démarche scientifique ?

Le modèle américain des « studies » s'est développé aux États-Unis à partir des années 1980 et, en France, des années 2000. Il s'agit d'une reconfiguration des domaines de recherche autour des objets d'étude, définis par leur appartenance à des « communautés » : les femmes (« gender studies »), les gens de couleur (« race studies », « postcolonial studies »), les homosexuels (« gay studies »), voire aujourd'hui les obèses (« fat studies ») ou les handicapés (« disabled studies »). Le problème, du point de vue de la rigueur scientifique, est double : d'une part, ce type de découpage importe directement des problématiques militantes, où les objets sont d'emblée définis comme discriminés, donc comme victimes, donc comme devant être défendus et non pas seulement étudiés ; d'autre part, l'abandon du découpage en disciplines (histoire, sociologie, anthropologie, etc.) fabrique des universitaires incultes, qui ne connaissent que ce qui touche immédiatement à leur objet et ignorent l'essentiel des concepts, des problématiques, des méthodes des sciences sociales. Ils fabriquent ainsi des micro-compétences valables dans des micro-groupes, et qui n'ont guère d'autres débouchés que celui des luttes politiques, faute de compétences intellectuelles permettant de généraliser, de comparer, de se déplacer dans les multiples possibilités exploratoires offertes par les sciences sociales.

Les « académo-militants », comme vous les appelez, citent souvent Durkheim, pour qui « la sociologie ne vaut pas une heure de peine si elle ne devait avoir qu'un intérêt spéculatif ». La recherche doit-elle vraiment échapper à tout agenda de transformation du monde ? N'a-t-elle pas pour but d'améliorer la société ? La frontière entre science pure et politique n'est-elle pas poreuse ?

Les chercheurs et les universitaires ont le privilège d'être payés par la collectivité pour produire et transmettre des connaissances. Tout autre objectif relève d'une autre arène, notamment l'arène civique ou politique - où il est bien sûr parfaitement légitime de vouloir transformer le monde. Mais utiliser les moyens qui nous sont offerts au profit d'objectifs n'ayant rien à voir avec la science relève, à mes yeux, d'un détournement de fonds publics. Quant à la porosité entre « science pure » et « politique », elle est volontairement entretenue par ceux qui professent leur mépris de la science en ne la jugeant pas suffisamment valable en elle-même pour justifier « une heure de peine ». Tous les chercheurs sérieux savent très bien repérer les énoncés qui ne relèvent plus du constat ou de l'analyse, produits selon les règles de ce que Max Weber nommait la « neutralité axiologique » (l'abstention d'opinion morale, politique ou religieuse dans le cadre académique), mais qui s'égarent dans le jugement de valeur, la promotion d'une idéologie ou la dénonciation d'une injustice.

Le lieu commun du militantisme académique cumule la naïveté et un naturalisme sous-jacent, qui postule implicitement que seul ce qui est naturel serait nécessaire, de sorte que, par exemple, la différence des sexes deviendrait contingente dès lors qu'elle serait déclarée « socialement construite », et donc transformable ou annulable à volonté.

Les thèmes du « pouvoir » (Foucault) et de la « domination » (Bourdieu) sont omniprésents dans la vulgate sociologique contemporaine. Ils pêchent selon vous par une forme d'hyper-constructivisme qui suggère que tout est socialement construit et donc modifiable à l'envi. Qu'entendez-vous par là ?

La mode « post-moderne » développée dans le monde anglo-saxon dès les années 1980 à partir de penseurs français (la « French theory ») a beaucoup fait pour asseoir la pensée critique sur l'idée que tout serait « socialement construit », donc modifiable et malléable à merci. Le lieu commun du militantisme académique cumule la naïveté (car qu'est-ce qui, dans l'expérience humaine, pourrait échapper au « social », c'est-à-dire au langage, aux institutions, aux interactions, aux systèmes de valeurs?) et un naturalisme sous-jacent, qui postule implicitement que seul ce qui est naturel serait nécessaire, de sorte que, par exemple, la différence des sexes deviendrait contingente dès lors qu'elle serait déclarée « socialement construite », et donc transformable ou annulable à volonté. On confond ainsi les évolutions collectives et transgénérationnelles avec les désirs individuels de changement immédiat.

Le néo-féminisme abreuvé aux « gender studies » use et abuse de ce sophisme, agrémenté depuis peu de la notion, américaine elle aussi, d'« intersectionnalité », qui croise discriminations liées au sexe et discriminations liées à la race, concluant ainsi qu'une femme de couleur tend à être moins favorisée qu'un homme blanc: c'est ce que j'appelle découvrir la lune - une activité que pratiquent avec ferveur et constance les académo-militants.

On a tendance à relativiser la portée de ces théories, en les disant marginales et sans influence. En quoi sont-elles selon vous dangereuses ?

Des collègues de l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires ont montré, grâce à une recherche par mots-clés dans les titres de thèses et de colloques, les appels à contribution, etc., que les termes relevant de ces nouveaux courants (décolonialisme, genre, intersectionnalité, islamophobie, racialisation, etc.) sont présents aujourd'hui dans plus de la moitié du corpus. Peut-on prétendre dans ces conditions que ces tendances seraient marginales ou minoritaires ? Elles siphonnent par ailleurs une bonne partie des budgets octroyés aux projets de recherche, que ce soit en France ou au niveau européen. Et que les tribunes contre l'islamo-gauchisme publiées en novembre et en février aient pu susciter en réponse des pétitions comptant des centaines de signatures dit assez la force de ces courants. Il n'est donc nullement superflu de les combattre, comme j'ai essayé de le faire dans ce « tract », car ils sont objectivement dangereux.

Le principal danger à mes yeux consiste à faire croire aux jeunes générations que cette bouillie militante serait de la science, et qu'en cela consisterait la recherche : autant dire qu'ils sont formés dans l'idée que le savoir n'est pas une valeur en soi, puisqu'il ne se justifierait que d'un objectif de transformation du monde. On leur vend donc le contraire de ce pour quoi ils sont censés entrer à l'université, et on gaspille les énergies pour des productions dont le niveau intellectuel est souvent misérable.

Il existe par ailleurs un autre danger, plus directement politique : celui d'accréditer une définition communautariste et essentialisée de la citoyenneté, au rebours des valeurs de l'universalisme républicain dont notre pays est le fer de lance depuis la Révolution française. Mais il s'agit là d'une problématique politique, qui nous éloigne de la cause proprement épistémologique - relative au savoir - que j'ai voulu défendre en dénonçant « ce que le militantisme fait à la recherche »...

Gallimard - Ce que le militantisme fait à la recherche, Nathalie Heinich, Gallimard « Tracts » n° 29